



HAL
open science

De la ville et des champs : la monumentalisation dans la cité des Nitiobroges

Alain Bouet, Brice Ephrem, Catherine Petit-Aupert

► **To cite this version:**

Alain Bouet, Brice Ephrem, Catherine Petit-Aupert. De la ville et des champs : la monumentalisation dans la cité des Nitiobroges. Bouet, Alain. Monumental! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire, Actes du colloque de Villeneuve-sur-Lot, 10-12 septembre 2015, suppl. 37, pp.195-220, 2016, Aquitania. hal-01453142

HAL Id: hal-01453142

<https://hal.science/hal-01453142>

Submitted on 12 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Monumental !

La monumentalisation
des villes de l'Aquitaine et
l'Hispanie septentrionale
durant le Haut-Empire

Monumental !

La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire

Actes du colloque de Villeneuve-sur-Lot
10-12 septembre 2015

textes édités par
Alain Bouet

*avec le concours financier du Ministère de la Culture, du Conseil départemental
du Lot-et-Garonne et de la Mairie de Villeneuve-sur-Lot*

Aquitania
Supplément 37/1
– Bordeaux –

Fédération Aquitania
Maison de l'Archéologie
8, Esplanade des Antilles
F - 33607 Pessac cedex
Tél. 33 (0)5 57 12 67 23 - Fax 33 (0)5 57 12 45 59
aquitania@u-bordeaux-montaigne.fr <http://aquitania.u-bordeaux-montaigne.fr>

Directeur des Publications : Alain Bouet
Secrétaire des Publications : Nathalie Tran
Graphisme de couverture : Valentin Verardo
© AQUITANIA 2016
ISSN : 099-528
ISBN : 2-910763-45-4



Décembre 2016

Sommaire

AUTEURS.....	9
PRÉFACE, <i>par Patrick Cassany</i>	15
AVANT-PROPOS, <i>par Alain Bouet</i>	17
BERTRAND, <i>par Laurent Brassous</i>	21

En guise d'introduction

FRANÇOIS BARATTE Villes et évergétisme en Afrique Proconsulaire	29
JEAN ANDREAU Monumentalisation, finances publiques et vie économique	43
JULIEN DUBOULOZ Les <i>loca publica</i> dans les cités romaines d'Occident, entre histoire, droit et archéologie	55
PIERRE GROS Les "modèles" urbains, leur réception et leur évolution sous le Haut-Empire	69

Rythmes et choix : approches régionales

LUIS ROMERO NOVELLA Procesos de monumentalización en los espacios forenses de la Hispania septentrional: promoción jurídica, paisaje urbano y élites	93
CLAUDIA GARCÍA VILLALDA Plasmaciones arquitectónicas de exaltación de la <i>Domus Augusta</i> en la monumentalización del Nordeste Hispano. Época Julio-Claudia	109
ALICIA RUIZ GUTIÉRREZ Ritmos y límites de la monumentalización en las ciudades de la <i>regio Cantabrorum</i>	125

MARTIAL MONTEIL, ISABELLE BERTRAND, CÉCILE DOULAN, JOHAN DURAND, GRAZIELLA TENDRON, NICOLAS TRAN AVEC LA COLLABORATION DE CHRISTOPHE BELLIARD, GAËLLE LAVOIX ET ALAIN OLLIVIER Processus de mise en œuvre, formes et rythmes de la monumentalisation urbaine dans la cité des Pictons	141
ALAIN BOUET, BRICE EPHREM, CATHERINE PETIT-AUPERT De la ville et des champs : la monumentalisation dans la cité des Nitiobroges	195
JEAN-PIERRE BOST, GEORGES FABRE L'envers du décor : les villes de l'Aquitaine méridionale sous le Haut-Empire	221

Monumentalité urbaine : étude de cas

MANUEL MARTIN-BUENO, JUAN CARLOS SÁENZ PRECIADO El programa de monumentalización del <i>Municipium Augusta Bilbilis</i> : la creación de un Ciudad escarpate	255
ÁNGELES MAGALLÓN, PIERRE SILLIÈRES, MILAGROS NAVARRO, MYRIAM FINCKER, CHRISTIAN RICO, JOSÉ ÁNGEL ASENSIO La monumentalización de una ciudad pequeña:el ejemplo de <i>Labilosa</i> (La Puebla de Castro, Huesca, España).....	291
JAVIER ANDREU PINTADO Agentes de la monumentalización urbana en una ciudad del Norte de la <i>Citerior</i> : Los Bañales de Uncastillo (Zaragoza, España)	313
FRANÇOIS DIDIERJEAN, LAURENT BRASSOUS, BENOIT GUILLOT, IGNACIO RUIZ VELEZ Monuments vus du ciel. Les apports de la photographie aérienne à l'urbanisme de <i>Tritium Autrigonum</i> (Monasterio de Rodilla, Burgos)	327
ROBERT SABLAYROLLES, MARIE-LAURE MARAVAL Monumental, et après ? Évolution urbaine d'une capitale romaine au cœur des Pyrénées	345
DIDIER RIGAL La monumentalisation de Cahors- <i>Divona</i> : nouveautés et acquis de la recherche récente	379
HERVÉ GAILLARD, ÉLISABETH PÉNISSON, ÉTIENNE SALIÈGE Le paysage monumental de <i>Vesunna</i> (Périgueux - Dordogne)	391

Sommaire

Monumentalité urbaine : étude de cas (suite)

XAVIER CHARPENTIER, CÉCILE DOULAN, DAVID HOURCADE, ÉTIENNE LALLAU, PIERRE RÉGALDO SAINT BLANCARD La monumentalisation de <i>Burdigala</i> (Bordeaux) : chef-lieu de cité et capitale provinciale sous le Haut-Empire	419
FRÉDÉRIC GERBER AVEC LA COLLABORATION DE JEAN HIERNARD Le cadre monumental de <i>Limonium</i> : état de la question à l'aube du XXI ^e s.	453
PIERRE AUPERT, CÉCILE DOULAN, DAVID HOURCADE, SANDRINE SICARD <i>Cassinomagus</i> (Chassenon, Charente), l'exemple de monumentalisation hors-norme d'une agglomération secondaire	479
JEAN-PIERRE LOUSTAUD La monumentalisation d' <i>Augustoritum</i> /Limoges, Une évolution, du privé au public, concentrée sur le <i>cardo maximus</i>	501
HÉLÈNE DARTEVELLE, CHRISTIAN LE BARRIER <i>Augustonemetum</i> , capitale gallo-romaine de la cité des Arvernes	539
CLAUDINE GIRARDY, CARLOTTA FRANCESCHELLI, SIMON GIROND, JÉRÔME HÉNIQUE AVEC LA COLLABORATION DE AURÉLIEN BLAN ET MATHIEU DUSSÉAUX L'équipement monumental d'une station thermale, <i>Neriomagus/Aquae Nerii</i> (Néris-les-Bains, Allier)	567
FRANÇOISE DUMASY, LUDIVINE LEBRUN, MAXENCE POIRIER Monumentalisation et mise en valeur de l'espace urbain à <i>Argentomagus</i> (Saint-Marcel, Indre)	589

Techniques, modèles et décors

JOSÉ ÁNGEL ASENSIO ESTEBAN, JULIA JUSTES FLORIA La decoración arquitectónica romana en el <i>Municipium Urbs Victrix Osca</i> (Huesca, <i>Hispania Tarraconensis</i>). La monumentalización de la ciudad durante las últimas décadas del s. I a.C. y comienzos del s. I p.C.	615
FRÉDÉRIC RIVIÈRE Les chantiers publics de la ville de Cahors- <i>Divona</i> : économie et organisation. Approche archéologique par le biais de l'analyse des liants architecturaux	635
PIERRE AUPERT Une monumentale inversion du plan du <i>fanum</i> à Vendevre-du-Poitou (Vienne) ?	659
BERTRAND DOUSTEYSSIER, ÉLISE NECTOUX Bâtiments publics monumentaux gallo-romains au fond d'une vallée "perdue" de l'Auvergne : Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme)	693
ÉLISE NECTOUX, AVEC LA COLLABORATION DE ALAIN WITTMANN Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) et la monumentalisation du Mont Anis : de l'agglomération secondaire à la " <i>civitas nuova</i> "	723
ALAIN BADIE, JEAN-JACQUES MALMARY, RENAUD ROBERT, DOMINIQUE TARDY La monumentalité de Bordeaux antique au II ^e s. à travers les vestiges de sa parure monumentale	749
VÉRONIQUE BRUNET-GASTON, CHRISTOPHE GASTON En guise de comparaison, Un sanctuaire antique à Pont-Sainte-Maxence (Oise)	769

Posters

CLAIRE MITTON, MATHIEU DUSSÉAUX Découverte d'un mur ornemental à Nérís-les-Bains (les Nériades) : aperçu de la scénographie urbaine du vallon thermal de l'agglomération antique	793
GRAZIELLA TENDRON, ANTOINE NADEAU, JULIE MOUSSET AVEC LA COLLABORATION DE MARIE-CAMILLE ARQUÉ, PIERRE AUPERT, BERTRAND-NOËL CHAGNY, JACQUES GAILLARD, CLÉMENT GAY, THIERRY GRÉGOR, SARAH HESS, VINCENT MIALHE ET DOMINIQUE TARDY Le théâtre de la Garde à Barzan (Charente-Maritime) : un monument atypique	799
CONCLUSIONS GÉNÉRALES, par Jean-Michel Roddaz	817
RÉSUMÉS	823

De la ville et des champs : la monumentalisation dans la cité des Nitiobroges

Alain Bouet, Brice Ephrem, Catherine Petit-Aupert

L'existence du peuple des Nitiobroges peut s'envisager à partir de la fin du II^e s. a.C. comme en témoigne la création de l'oppidum de l'Ermitage au-dessus de la ville actuelle d'Agen. Le territoire, redécoupé lors de la réorganisation augustéenne (16-13 a.C.), est désormais à cheval de part et d'autre de la Garonne¹. La nouvelle cité fait partie de la province d'Aquitaine, qui s'étend désormais des Pyrénées jusqu'à la Loire. La surface de cette cité correspond à la majeure partie du département de Lot-et-Garonne (fig. 1). Si l'on s'accorde sur l'étendue de ce territoire et ses frontières avec les Pétrucos, les Cadurques, les Tolosates, les Lactorates et les Bituriges Vivisques, il n'en va pas de même pour celles partagées avec les Vasates et les Élusates. Une zone à l'ouest de la Garonne et de son affluent la Baïse, la zone du Cayran aujourd'hui nommée les Grandes Landes de Gascogne, ne reste qu'hypothétiquement rattachée à la cité des Nitiobroges². Sur ce territoire dont le chef-lieu est Agen, quelques agglomérations secondaires ont été recensées, qu'elles soient assurées ou hypothétiques comme Sainte-Bazeille³ ou Tonneins⁴.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une zone parmi les mieux connues de l'Aquitaine antique, la diversité et l'importance des découvertes permettent de réfléchir sur sa monumentalisation, son évolution et les modalités du phénomène.

LE CHEF-LIEU DE CITÉ : AGINNUM/AGEN

La ville, en position légèrement excentrée par rapport à son territoire, s'est développée au sud de l'oppidum protohistorique de l'Ermitage, sur les alluvions de la terrasse inférieure de la Garonne. Elle est limitée au nord par un petit cours d'eau, la Masse, affluent de la Garonne qui forme une zone marécageuse. Ses vestiges sont profondément enfouis, parfois sous plusieurs mètres de sédiments, suite aux inondations⁵ (fig. 2). Seules deux buttes sont à une altitude plus élevée⁶ : le quartier des Jacobins et la place Jean-Baptiste Durand⁷.

1- Fages & Maurin 1991, 11 ; Fages 1995, 44.

2- Fages 1995, 58.

3- Fages 1995, 275.

4- Fages & Maurin 1991, 62-63.

5- Fages 1995, 93 ; l'emplacement est particulièrement mal choisi car situé en un endroit où le lit de la Garonne se rétrécit brutalement. En cas de crue, l'eau monte ici plus rapidement qu'ailleurs (Fages & Maurin 1991, 18).

6- 50 m au lieu des 46/48 m du reste de l'agglomération (Fages 1995, 93).

7- Pichonneau 1987, 78 ; Pichonneau 1992, 9.

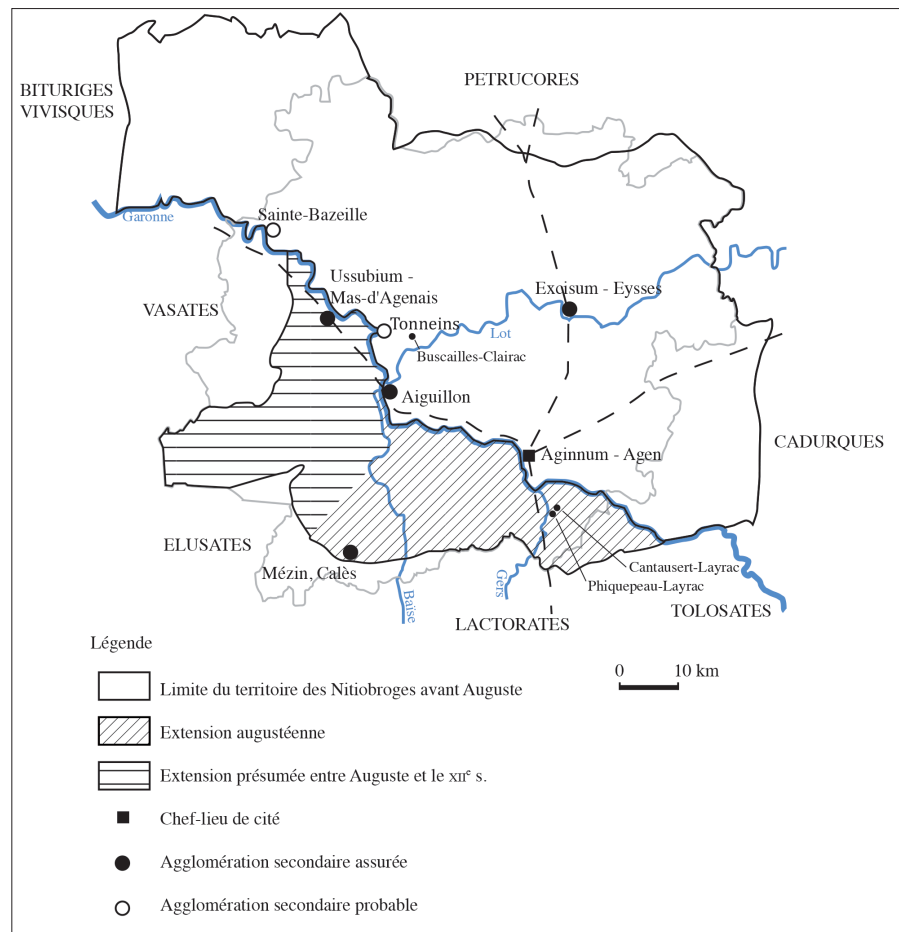


Fig. 1. Carte de la cité des Nitiobroges (DAO B. Ephrem, d'après Maurin & Fages 1991, 13 ; Tassaux 2004, 29).

Le noyau le plus ancien, augustéen, se situerait dans la zone non inondable des Jacobins avec des extensions au nord et au sud-est⁸. Des niveaux de cette époque ont été trouvés, à 4 m sous le niveau actuel, sous l'église des Jacobins. La période de plus grande prospérité s'étend de Tibère à Hadrien. La ville est alors limitée à l'ouest par la Garonne, à l'est par des édifices de spectacle, au nord par le marais de la Masse, au sud, par une nécropole aménagée au-delà du théâtre. Sa surface est fluctuante selon les publications, témoignage de la méconnaissance des franges de la ville, au moins 70 à 80 ha⁹, voire 80 à 90 ha¹⁰.

Les aménagements monumentaux urbains augustéens sont inexistant. Il n'en subsiste qu'un témoignage indirect. Au lieu-dit Lespinasse, quelques centaines de mètres en amont de la ville antique, en bordure de la voie Agen/Lecture et de la Garonne, ont été découvertes deux bases carrées de 5 m de côté et des fragments

8- Vers 20 a.C. (Fages 1995, 108). Occupation également au nord-ouest de la ville datée des années 20/-1 (Jacques 1994c, 15).

9- Fages & Maurin 1991, 19.

10- Fages 1995, 109.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans

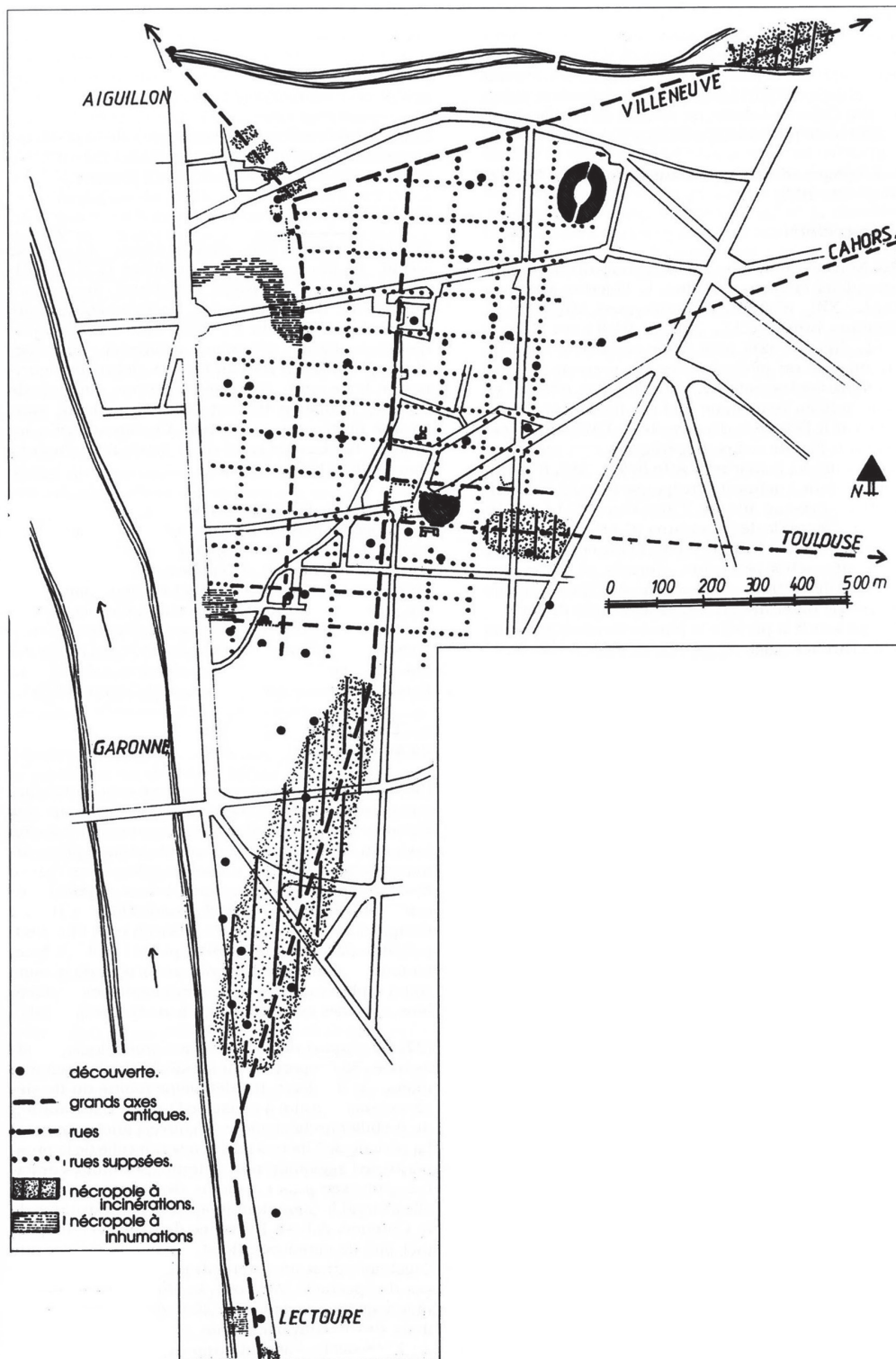


Fig. 2. Agen, plan de la ville antique (Fages 1995, 107).

architectoniques – entablements, fragments de chapiteaux, de décor – datés des deux premières décennies du 1^{er} s. a.C. Il s'agit de deux mausolées carrés de 5 m de côté, séparés de 3 m, comprenant sur leur face principale une niche accueillant la statue du défunt¹¹ (fig. 3). Ils témoignent d'une adoption rapide des modes funéraires et prouvent la présence d'une élite sociale romanisée dès cette époque et des exigences évergétiques qui l'accompagnaient.

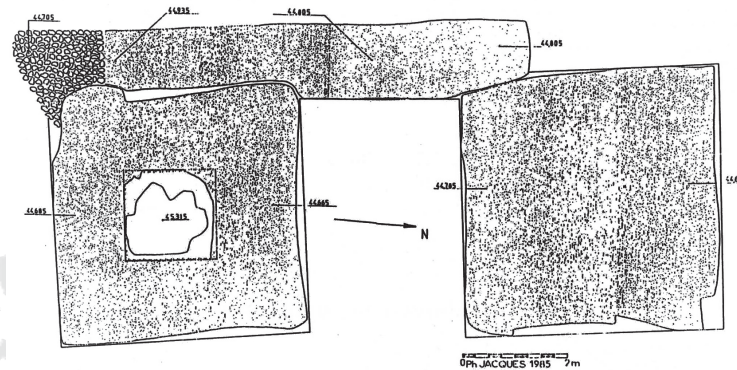


Fig. 3. Agen, plan des mausolées de Lespinasse (Monturet & Tardy 1991, 42).

Le centre civique est traditionnellement situé sous la place Jean-Baptiste Durand¹². Des vestiges appartenant à une aire découverte y ont en effet été mis en évidence avec deux portiques. Il s'agirait du forum formant un quadrilatère de 100 à 150 m de côté¹³. Il convient toutefois de rester extrêmement prudent vis-à-vis de cette interprétation, car tous les vestiges ne sont pas contemporains : le portique sud n'est pas antérieur au II^e s.¹⁴, le portique nord remonte à l'Antiquité tardive¹⁵.

D'autres structures monumentales existent, mais elles sont plus récentes. Au sud, place Armand Fallières, le théâtre a été découvert en 1977-1978 puis en 1983¹⁶. Il est construit à l'emplacement d'un habitat fréquenté entre l'époque de Tibère et celle de Néron. Le monument, de 86 m de diamètre restitué, est construit sur caissons pleins (fig. 4). Il comprend une galerie périphérique voûtée. Deux escaliers construits en saillie permettent d'accéder au *maenianum* supérieur. Il a connu des réfections, probablement suite à des inondations. Sa construction est datée du dernier quart du 1^{er} s.¹⁷. Consolidé à l'extrême fin du 1^{er} s. suite à de probables crues et à un affaissement, il est abandonné au début du II^e s. Des couches de déchets de forge viennent alors s'accumuler contre la façade.

11- Étude complète dans Monturet & Tardy 1991. Résumé dans Jacques 1994b.

12- Fages & Maurin 1991, 19.

13- Pichonneau 1992, 10.

14- Pichonneau 1987, 82.

15- Jacques 1985 ; Jacques 1986, 363-365 ; Jacques 1994a.

16- Étude dans Desert *et al.* 1981, 43-46 (interprétation erronée comme amphithéâtre) et Berthault *et al.* 1984, 161-168, reprise dans Fages & Maurin 1991, 20 ; Jacques & Jerebzofov 1994 ; Fages 1995, 116.

17- Monnaie de Vespasien, Drag. 37 (Desert 1981, 45 ; Berthault *et al.* 1984, 161).

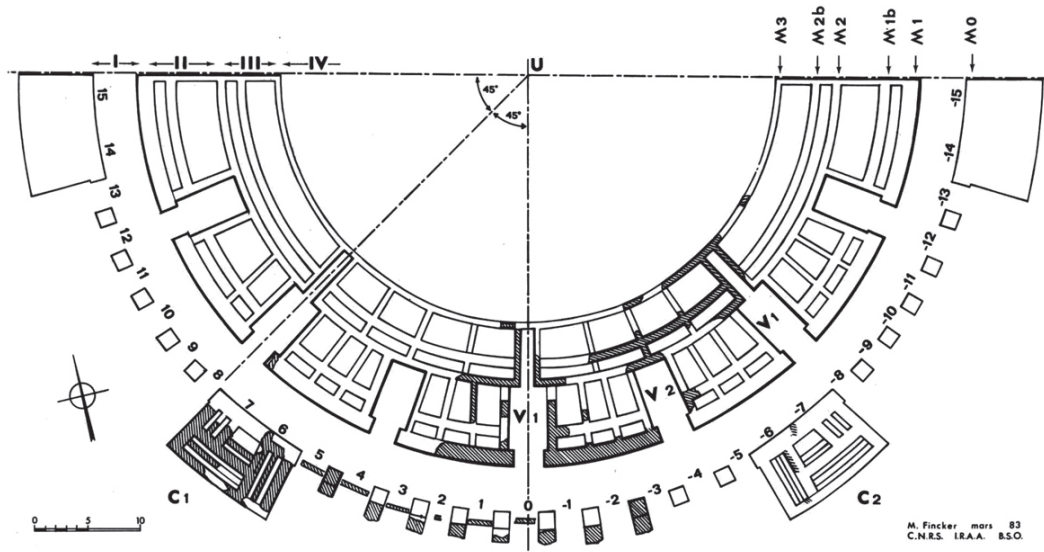


Fig. 4. Agen, plan du théâtre (Berthault et al. 1984, 167).

À l'opposé, en limite nord de la ville, se trouve l'amphithéâtre découvert en 1988-1989¹⁸. Il est construit sur une zone vierge, un ancien marécage asséché. Si seulement un huitième de sa superficie totale a été dégagé, il suffit pour permettre une restitution fiable (fig. 5). Il s'agit d'un édifice de taille moyenne : la *cavea* est large de 20 m, l'arène mesure 67 m sur 50 m, soit une dimension totale de 110/120 m sur 90/95 m et une capacité de l'ordre de 12 000 à 15 000 spectateurs. Il est édifié sur structures creuses, sa *cavea* est supportée par des murs annulaires et des couloirs radiaux. L'arène, excavée de 1,60 à 1,80 m, est accessible par l'un des accès principaux en pente qui a été dégagé, tout comme un *carcer* en bordure de celle-ci. Le podium possédait des gradins de pierre et le reste de la *cavea*, des gradins de bois. L'architecture témoigne d'une rapidité d'exécution – absence de voûte et travaux à l'économie – malgré la volonté de monumentalisation. La durée des travaux n'aurait pas excédé 10 ans. Sa datation précise n'est pas assurée : il est construit entre l'époque d'Auguste et les années 60-80, plus probablement dans la seconde moitié du 1^{er} s. p. C., peut-être à la fin de l'époque julio-claudienne¹⁹. Dans un second temps, une façade monumentale avec portique est mise en place. Des cages d'escaliers externes permettent d'accéder à l'extension sans modifier de façon importante la circulation interne. Les usagers du dernier niveau n'avaient donc pas à pénétrer dans le bâtiment. Ces nouveaux travaux permettent d'accroître la capacité de la *cavea*, désormais large de 25 m. Concernant la datation, un *terminus post quem* est donné par une sigillée Drag. 35 des ateliers de Montans, à placer après 80. La datation est donc à situer dans les deux dernières décennies du 1^{er} s. p. C. Il est vraisemblable que les deux phases de travaux soient très rapprochées dans le temps. Les modes de construction du théâtre et ceux du second état de l'amphithéâtre (présence de terre cuite dans le blocage) sont très voisins. Les deux chantiers ont pu être très proches dans le temps, voire contemporains. Il est d'ailleurs possible que la façade du second état de l'amphithéâtre, bien plus monumentale, appartienne en

18- Hypothèse de localisation dans Berthault et al. 1984, 168-172. Étude complète dans Bizot & Fincker 1992 dont les principaux résultats sont repris dans Fages & Maurin 1991, 20 ; Stephanus 1994 ; Fages 1995, 118.

19- Après une analyse structurelle et planimétrique de plusieurs amphithéâtres d'Aquitaine, R. Dufilho (Dufilho 1993, 231) propose que le premier état de l'amphithéâtre d'Agen soit contemporain de celui de Saintes dédié à l'époque de Claude (ILA Santons, 10).

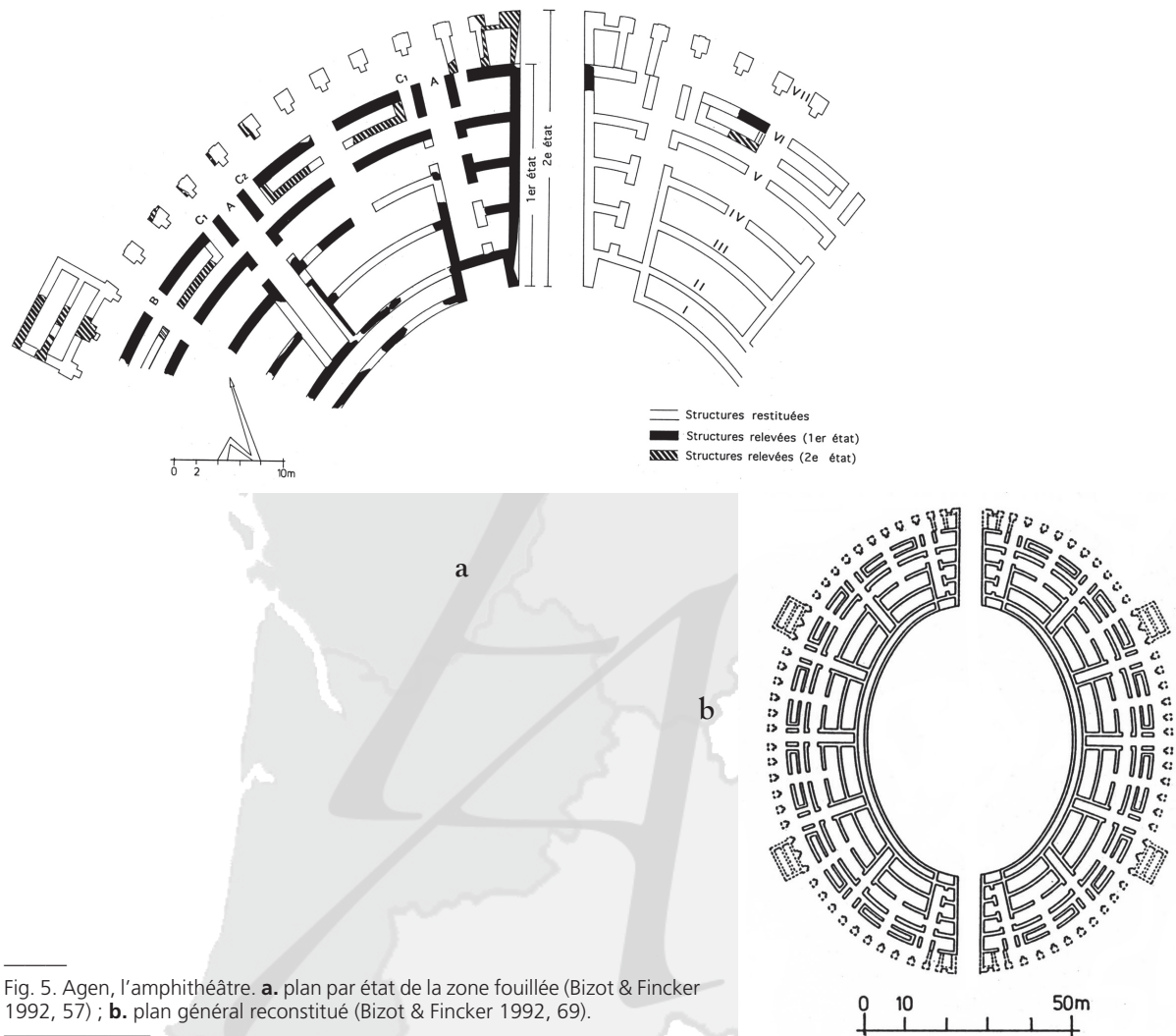


Fig. 5. Agen, l'amphithéâtre. **a.** plan par état de la zone fouillée (Bizot & Fincker 1992, 57) ; **b.** plan général reconstitué (Bizot & Fincker 1992, 69).

réalité au projet initial. La première façade ne serait que transitoire. La destruction du monument est amorcée dans la seconde moitié du iv^e s. ou au début du v^e s.

Agen compte donc deux édifices de spectacle, comme Saint-Bertrand-de-Comminges, Cahors ou Limoges, qui sont situés aux extrémités opposées de la ville et marquent l'entrée de la route de Lectoure/Villeneuve. À Agen, si le forum est implanté sous la place Jean-Baptiste Durant, les deux édifices de spectacle sont en position symétrique²⁰.

Les édifices de spectacle ne sont pas les seuls monuments connus du chef-lieu des Nitiobroges. À proximité du théâtre, trois salles ont été partiellement dégagées, dont une avec une mosaïque noire et blanche et une autre dotée d'un hypocauste²¹ (fig. 6). La construction est seulement reconnue sur 4 m de large et 16 m de long. L'importance des salles, l'épaisseur des murs, la découverte d'un fragment d'inscription très mutilée évoquent

20- Fages 1995, 109.

21- Desert *et al.* 1981, 49 ; Bouet, dir. 2003, 553.

peut-être des thermes, même s'il n'existe aucune forme particulière caractéristique de ce genre d'édifice. Il est mis en place à l'époque flavienne et sa date d'abandon demeure inconnue. Il faudrait rattacher à ces structures la découverte, en 1819, d'un bassin semi-circulaire pourvu, sur sa paroi droite, d'une banquette ou de marches²².

D'autres monuments, pour bon nombre d'entre eux cultuels, ne sont connus qu'indirectement. Une inscription mentionne un collège funéraire des *Juvenes* du sanctuaire (*fanum*) de Jupiter²³. La Jeunesse rendait donc un culte particulier à Jupiter. L'emploi du terme *fanum* pourrait indiquer qu'il s'agit d'une divinité réinterprétée²⁴ ou que les fidèles se réunissaient à proximité de son sanctuaire. L'inscription est datée des années 71/150²⁵. Quoiqu'il en soit, elle implique la présence d'un *campus*²⁶, un terrain d'entraînement de la Jeunesse, à la périphérie de la ville comme cela est traditionnel²⁷. Elle prouve également l'existence d'un sanctuaire à Jupiter.

Une autre inscription est une dédicace aux Junons Augustes²⁸. Ce sont des interprétations romaines de divinités gauloises, apparentées aux *Matrones* celtiques. Capito, fils de Lucius, et son épouse Julia, des pèlerins, ont offert un portique et une clôture dans la seconde moitié du I^{er} s. ou au II^e s. Le complexe, dont on ignore l'importance, pouvait se trouver non loin de l'amphithéâtre où l'inscription a été mise au jour.

La Tutèle est mentionnée sur un autel des I^{er}/III^e s. Il s'agit d'une divinité protectrice de la communauté, souvent honorée dans d'autres chefs-lieux de l'Aquitaine, et dans le sanctuaire de laquelle de petits autels ont été déposés²⁹.

L'existence d'un sanctuaire du culte impérial est également attestée au travers de la découverte à Haute-fage-la-Tour, à 20 km d'Agen, dans les ruines d'une ancienne église, d'une inscription³⁰ qui provient probablement de la capitale. Marcus Claudius Severus, édile, a en effet édifié avec l'autorisation de l'*ordo* de la cité des Nitiobroges, un autel à ses frais pour la divinité d'Auguste. Le document remonte au deuxième quart du III^e s. Il est donc question de l'autorisation de l'autorité publique d'ériger un autel dans un sanctuaire public du chef-lieu³¹.

Dans la partie nord-est de la ville, se trouvait peut-être un autre sanctuaire, dont on ne connaît qu'un bas-relief représentant Apollon et d'imposants fragments de sculpture³².

Un sanctuaire à *Maglomatoni* ou *Maglius Matoni*, divinité inconnue par ailleurs, devait également être présent si l'on se base sur l'autel dédié par Atto, marbrier de métier³³. Cette divinité est bien connue dans l'Aquitaine méridionale et dans le piémont pyrénéen. L'inscription est datée entre 71 et 200. L'aménagement pouvait se trouver à la périphérie nord-ouest de la ville, si on en croit son lieu de découverte³⁴.

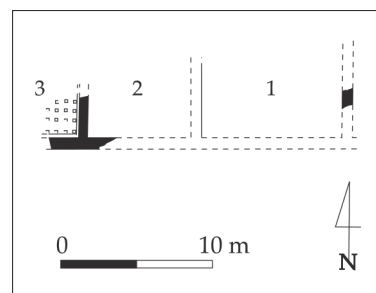


Fig. 6. Agen, plan des thermes (Bouet, dir. 2003, 553).

22- Fages 1995, 119.

23- *ILA Nitiobroges*, 5.

24- Fages 1995, 108.

25- Fages & Maurin 1991, 40.

26- Voir, en dernier lieu, la belle monographie sur le *campus* de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne ; Fincker *et al.* dir. 2015).

27- À Agen, l'inscription a été retrouvée à la périphérie nord de l'agglomération, non loin de l'amphithéâtre. La proximité entre amphithéâtre et *campus* est une réalité, assurément à Pompéi, à Cimiez/*Cemenelum* (Nice, Alpes-Maritimes), à Ampurias, plus hypothétiquement à Orange (Vaucluse) et Narbonne (Aude) (Bouet 1998, 47-50).

28- *ILA Nitiobroges*, 1 ; Fages & Maurin 1991, 35-36.

29- *ILA Nitiobroges*, 3 ; Fages & Maurin 1991, 37-38.

30- *ILA Nitiobroges*, 17 ; Fages & Maurin 1991, 54-56.

31- Fages & Maurin 1991, 55. Voir en dernier lieu Pichon 2010, 461.

32- Fages 1995, 108.

33- *ILA Nitiobroges*, 2 ; Fages & Maurin 1991, 36-37.

34- Fages 1995, 108.

Il existait, sur l'oppidum de l'Ermitage, un autre sanctuaire suburbain qui a livré une inscription³⁵ des années 51/250 évoquant deux personnages, dont l'un, Sabine, a fait un don de nature indéterminée. Le bâtiment carré sur poteau porteur de 6 m de côté, accosté d'un puits, pourrait appartenir à ce complexe attribuable au 1^{er} s. p.C.³⁶.

LES AGGLOMÉRATIONS SECONDAIRES

Sur le territoire de la cité, se trouvent également quelques agglomérations secondaires qui ont livré des tracés de monumentalisation. En remontant la Garonne et le Lot, on les trouve disséminées le long des vallées fluviales surtout aux confluences.

Excisum, Villeneuve-sur-Lot

Le site d'Eysses, l'antique *Excisum*, sur la commune de Villeneuve-sur-Lot, se développe sur une terrasse de la rive droite du Lot, au carrefour de voies protohistoriques : la Ténarèze qui relie Éauze et Limoges et la Peyrigne qui va de Lectoure à Agen pour rejoindre la Ténarèze au franchissement du Lot (fig. 7). Station routière sur la voie romaine d'Agen à Périgueux, elle est connue par l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*. Le cœur de cette agglomération est occupé par un grand sanctuaire, dédié à Mars³⁷, découvert dans les années 1980 (association S.A.H.V.)³⁸, et qui fait l'objet de nouvelles recherches depuis 2012 en vue de sa mise en valeur.

Les dernières campagnes de fouille³⁹ ont porté sur l'extrémité orientale du complexe monumental (zone 1), sur une surface totale de plus de 5 000 m², à l'extrémité opposée de "la tour d'Eysses" (zone 2), dont la fouille⁴⁰ a débuté durant l'été 2015 (fig. 8). Ces travaux ont permis de voir que la stratigraphie, qui n'apparaissait pas très complexe, couvrait en réalité de nombreuses périodes. C'est donc l'histoire antique du monument, mais également sa réoccupation durant les époques médiévale et moderne, qui ont pu être mises en évidence.

L'occupation antérieure au grand sanctuaire au début de l'époque julio-claudienne est ténue et semble se limiter à des niveaux liés à la phase préparatoire à la construction. Le monument est ensuite édifié sous Tibère (fig. 9). On n'en connaît pour le moment que l'extrémité orientale de son péribole, qui devait enserrer un temple aujourd'hui invisible, probablement situé sous l'emprise d'une maison édifée au XVIII^e s. Un édifice de culte de type *fanum* est apparu en avant du péribole. Il a été détruit à l'époque flavienne lorsque le sanctuaire est agrandi avec la mise en place de deux pavillons d'angle et d'une basilique. Une dernière extension se produit au début du II^e s. avec l'ajout d'une grande cour à exèdre bordée au nord et au sud par deux portiques. Ce nouvel agrandissement s'accompagne de la mise en place d'un égout d'orientation nord/sud. Dans un laps de temps très court, peut-être une ou deux décennies, le portique nord est en partie détruit pour que l'on puisse adjoindre une nouvelle branche à l'égout. Lors de cette même phase, deux murs aux angles arrondis ont été ajoutés pour fermer l'espace au nord et au sud.

À l'extrémité occidentale, l'exèdre semi-circulaire dénommée "la tour d'Eysses" présente encore une élévation de 10 m, conservée en partie grâce à l'installation d'un pigeonnier à l'époque moderne. Ce symétrique de l'exèdre orientale permet de restituer les dimensions maximales du monument (env. 172 m par 80 m). Ces mesures font de ce complexe monumental l'un des dix plus grands sanctuaires de Gaule romaine. De plus, l'élévation de "la tour d'Eysses" est l'un des rares témoignages qui permettent de se rendre compte de manière directe de l'aspect monumental d'un tel édifice. Les éléments de décors de marbre, découverts en grande quantité lors des fouilles, devaient contribuer au caractère imposant de l'ensemble.

35- *ILA Nitiobroges*, 11 ; Fages & Maurin 1991, 45.

36- Boudet 1994, 19.

37- *ILA Nitiobroges*, 18 ; Fages & Maurin 1991, 56-57.

38- Pour une synthèse de ces recherches voir Garnier *et al.* 1992 ; Chabrié *et al.* 2010, 7-21.

39- Les données qui suivent sont issues des rapports des trois premières campagnes de fouilles (Bouet *et al.* 2012 ; 2013 ; 2014).

40- Les premiers résultats obtenus n'ont pas pu être associés à cette publication.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans

Légende

- Courbe de niveau
- Ruisseau
- ○ Etablissement antique assuré/probable
- Axe antique
- Axe antique probable
- - - Limite de l'agglomération
- Monument Antique
- 1. Complexe monumental
- 2. *Horrea*
- 3. Thermes probables
- 4. Quartier artisanal
- 5. Localisation probable du camp militaire

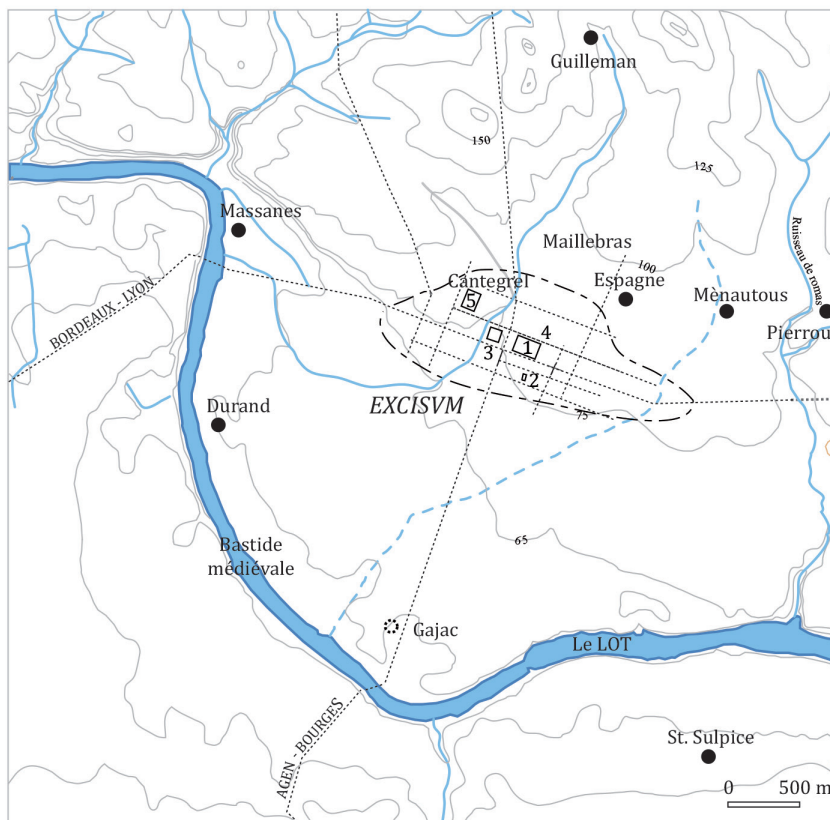


Fig. 7. Villeneuve-sur-Lot, localisation de l'agglomération d'Excisum et ses vestiges (DAO B. Ephrem d'après Chabrié et al. 2010, 16).

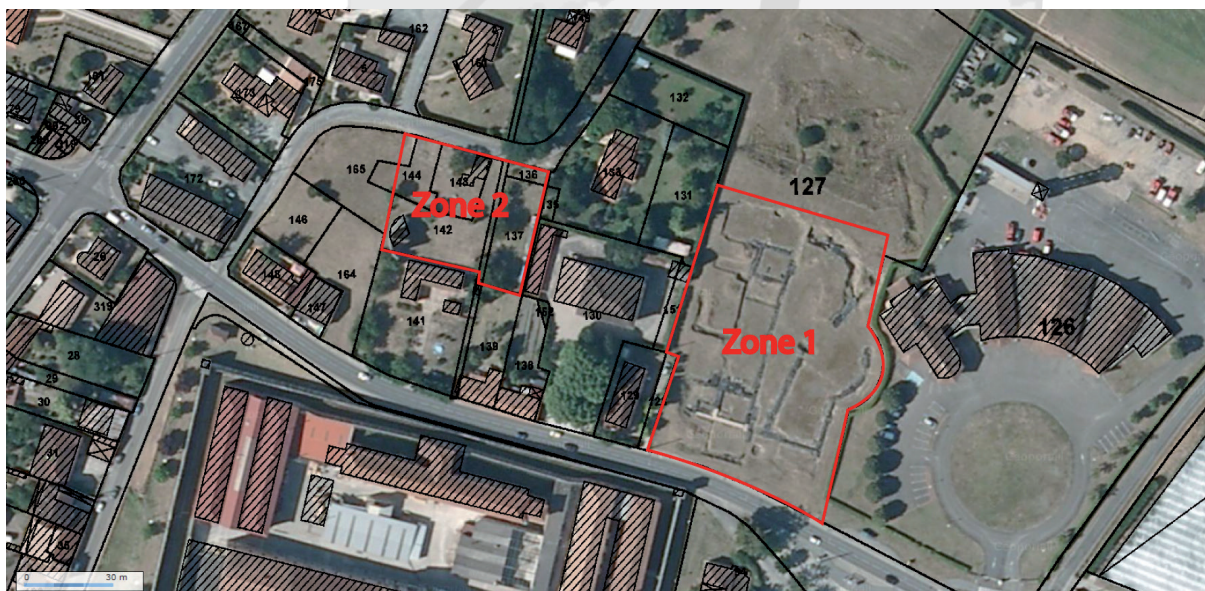


Fig. 8. Villeneuve-sur-Lot, emplacement des deux zones de fouilles (vue Google Earth et cadastre actuel).

Son abandon est difficile à cerner, car le lieu n'a jamais cessé d'être fréquenté avec toutefois des différences d'intensité. Sa fonction cultuelle disparaît dès le IV^e s. Au haut Moyen Âge, le monument devient ensuite le lieu de diverses activités, dont certaines artisanales.

La mise en place d'un sanctuaire de cette taille a inévitablement pesé dans l'organisation de la trame urbaine. Dès l'époque de Tibère, la construction du complexe monumental est accompagnée de celle d'un autre bâtiment public, interprété comme des "entrepôts" (fig. 9), édifié dans un mode de construction et un axe similaires à ceux du sanctuaire. Mis au jour dans l'actuel centre de détention, ce bâtiment rectangulaire (20 x 16,50 m) est surélevé, subdivisé et desservi par une galerie et deux rampes d'accès⁴¹.

À l'est du complexe monumental, une esplanade engravée, interprétée comme la place du marché, a été observée lors de la construction de la caserne de pompiers. Elle est limitée au sud par la voie principale, bordée par un bâtiment à galerie de façade, un "portique", desservant probablement des boutiques. Le mobilier mis au jour semble attester d'échanges commerciaux⁴². Son orientation reprend également celle du complexe monumental (fig. 9). Le "quartier artisanal" (fig. 9), même s'il ne participe pas directement à la monumentalisation de l'agglomération, reste un élément de la trame urbaine qui a été réorganisé en parallèle avec différents agrandissements du sanctuaire.

Il apparaît ainsi évident que le complexe monumental a été l'élément structurant de l'urbanisme, le cœur de l'agglomération dont la monumentalité devait être la vitrine.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans

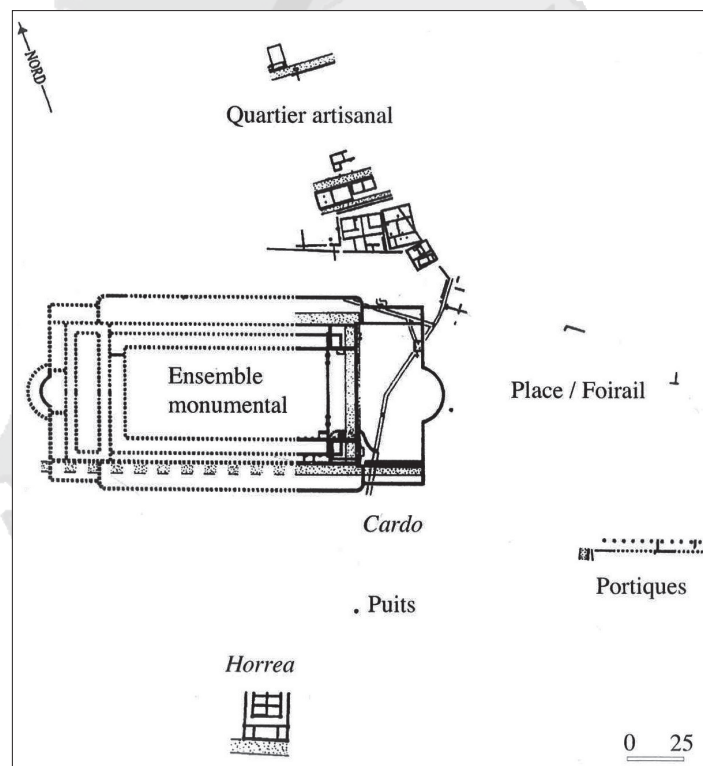


Fig. 9. Villeneuve-sur-Lot, plan du cœur de l'agglomération d'Excisum (Chabrié *et al.* 2010, 19).

41- Fouilles J.-F. Garnier. Voir Garnier *et al.* 1992 ; Chabrié *et al.* 2010, 10.

42- Chabrié *et al.* 2010, 11.

Aiguillon

Cette agglomération à la confluence du Lot et de la Garonne, s'étendait sur 350 m du nord au sud et 150 m d'est en ouest, soit une surface d'environ 5 ha⁴³ (fig. 10). Deux axes différents ont été identifiés. L'urbanisme remonte à la première moitié du I^{er} s. p.C. et son déclin intervient dans la seconde moitié du II^e s. suite à un incendie⁴⁴, mais des constructions perdurent encore au III^e s. Si plusieurs constructions sont connues, on ne s'arrêtera que sur les plus monumentales.

L'élément le plus remarquable se trouve dans ce qui porte le nom de "caves de Lunac" (fig. 11). La Garonne coulait à leur pied dans l'Antiquité. Encore en élévation, construites en *opus mixtum*, elles s'étendent sur 22,40 m par 19 m⁴⁵. Elles sont constituées de quatre salles bordées sur trois côtés par des murs très épais (fig. 12). Le mur occidental, large de 2,70 m, haut de 12 m, est renforcé de contreforts. Les quatre pièces sont voûtées : les pièces A et B sont accessibles, C et D sont actuellement comblées, mais C a été explorée au XIX^e s. L'ensemble n'est pas daté, mais il remonte probablement au Haut-Empire si on se fonde sur la mosaïque noire et blanche retrouvée au sommet de la construction. L'ensemble est interprété comme un entrepôt par comparaison avec les entrepôts militaires de Grande-Bretagne et de Germanie⁴⁶. La raison d'être de cet aménagement est en réalité bien différente. La fonction de stockage, si tant est qu'elle ait existé un jour, n'est que secondaire. La construction sert avant tout de substruction, de soubassement à un monument situé au-dessus, dans une position particulièrement bien visible depuis la Garonne. Ces "caves" servent essentiellement à la création d'une plateforme sommitale en avancée sur la pente. Elles rappellent en cela les caves voûtées des thermes de Chassenon (Charente)⁴⁷ ou les aménagements de la Plate-forme à Fréjus (Var), où sept salles souterraines⁴⁸ permettent de

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans

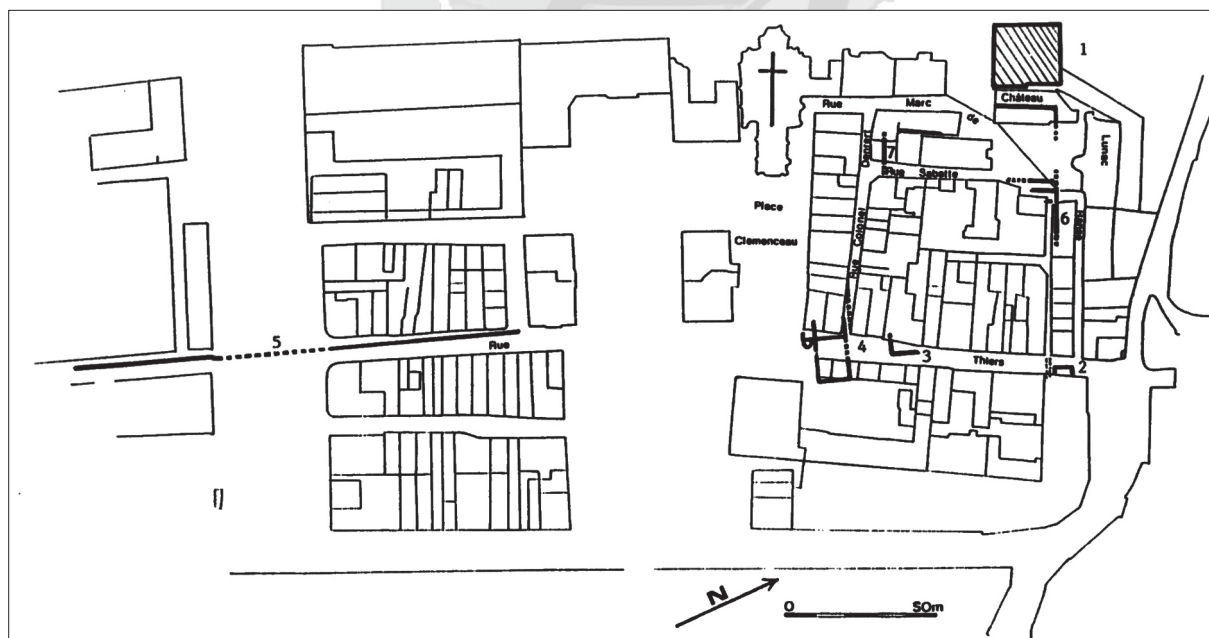


Fig. 10. Plan de l'agglomération d'Aiguillon (Réginato 1992, 12).

43- Fages 1995, 152.

44- Fages 1995, 153.

45- Réginato 1992, 13.

46- Dautant 1980.

47- Hourcade et al. 2012, 131-132.

48- Rivet et al. 2000, 265.



Fig. 11. Aiguillon, vue des caves de Lunac (cl. A. Bouet).

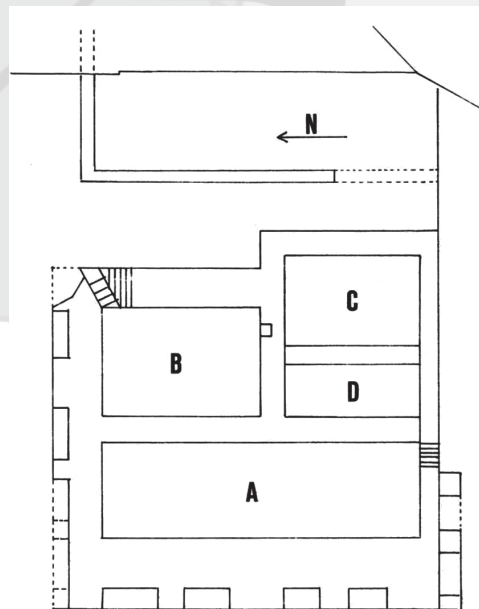


Fig. 12. Plan des caves de Lunac (Réginato 1992, 12).

régulariser la plate-forme sommitale sur laquelle se dresse une puissante construction⁴⁹. Un aménagement similaire se trouve au sommet de l'oppidum de Béruges (Vienne)⁵⁰.

L'important n'est donc pas les "caves", mais ce qu'il y a au-dessus, dont il reste une mosaïque bichrome⁵¹ découverte dans les années 1970. Dans leur prolongement, a été mis au jour en 1986 et 1989-1991, rue Marc-de-Ranse, un mur de 70 m de long qui délimite six salles⁵². L'une d'entre elles possède une mosaïque, une autre, un hypocauste à canaux larges⁵³, une dernière enfin, un sol en béton de tuileau (fig. 13). Deux états ont été individualisés. L'aménagement remonte au premier tiers du I^{er} s. Il s'agit alors d'un bâtiment au sol bétonné et aux murs recouverts d'enduits peints. Abandonné à la fin du I^{er} s., il est reconstruit avec un sol mosaïqué. L'ensemble est déserté dans la seconde moitié du II^e s. suite à un incendie⁵⁴. Lorsque l'on replace les vestiges de la rue Marc-de-Ranse par rapport aux caves de Lunac (fig. 14), on remarque une certaine cohérence planimétrique, comme si les caves constituaient l'extrémité du même ensemble en saillie sur la pente. On peut même se demander si un espace à l'air libre (cour, jardin ?) à portique ne peut pas être restitué en position centrale.

S'agit-il d'un édifice public ? Quelle en était sa nature ? S'il s'agit d'un bâtiment officiel - l'emplacement rappelle la Plate-forme à Fréjus -, que vient-il faire dans une agglomération secondaire ? S'il est question d'une construction publique, rien ne laisse envisager des thermes, dans l'état actuel des connaissances.

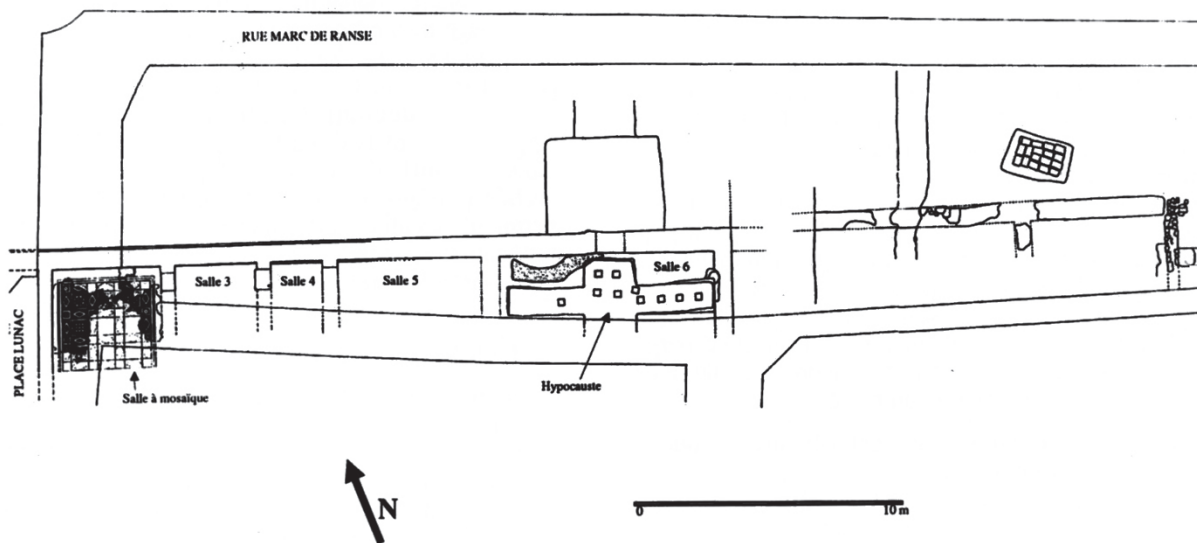


Fig. 13. Aiguillon, plan du bâtiment de la rue Marc-de-Ranse (Réginato 1994, 28).

49- Le bâtiment fréjussien est interprété comme un palais, peut-être la résidence du préfet de la flotte ou celle du gouverneur (Rivet *et al.* 2000, 264).

50- Voir sa description dans l'article sur la cité des Pictons dans ce même volume.

51- Les caves de Lunac ne sont pas datées en elles-mêmes. Seule la mosaïque bichrome évoque le Haut-Empire.

52- Ce bâtiment trouverait des prolongements sous le Château de Lunac (Réginato 1994, 27).

53- Ce type d'hypocauste ne se retrouve pas dans les thermes, au moins dans les salles du bain.

54- Réginato 1986 ; Réginato & Balmelle 1989, 82-88 ; Réginato 1994.



Plus au sud, se trouve un autre aménagement, sous la forme d'un mur long de 140 m, qui délimite un bâtiment ou un complexe public fréquenté entre la première moitié du 1^{er} et le III^e s.⁵⁵. Entre ces deux ensembles, le bâtiment 4 a connu plusieurs états à partir de la fin du 1^{er} s. p.C. Le dernier, qui remonte au III^e s., comprend une abside et un *prae-furnium*⁵⁶.

De façon générale, deux grands états ont été mis en évidence dans l'agglomération, le premier de la première moitié du 1^{er} s., le second de la fin du 1^{er} s.⁵⁷. On note une urbanisation particulièrement importante avec un luxe des constructions qui tranche par rapport à ce que l'on trouve généralement sur les sites comparables. Ceci est peut-être dû à une fonction particulière, liée à son emplacement géographique et à une fonction commerciale.

Fig. 14. Aiguillon, les vestiges de la rue Marc-de-Ranse et les caves de Lunac (DAO A. Bouet d'après Réginato 1992, 12-13 et Réginato 1994, 28).

Calès à Mézin

À la frontière avec la cité voisine des Élusates (fig. 1), cette agglomération serait constituée d'un sanctuaire dédié à Jupiter avec ses annexes et des thermes. Ces trois monuments ont été soumis à de multiples réfections et agrandissements de l'époque augustéenne jusqu'au III^e s. Suite à la découverte de fragments de statue par le propriétaire du terrain, des fouilles ont été menées par M. Gauthier d'abord, puis par Y. Marcadal⁵⁸. La zone de 45 m sur 60 m a livré trois bâtiments principaux (fig. 15) : le sanctuaire (bâtiment 1), ses annexes (bâtiment 2) et des thermes (bâtiment 3). Cette interprétation culturelle doit beaucoup à la découverte d'une statue de Jupiter presque entière et un peu plus grande que nature (hauteur 1,82 m), aujourd'hui conservée au Musée d'Aquitaine à Bordeaux. La mise au jour d'autres fragments et la présence d'un massif d'un mètre de côté (emplacement supposé de la statue détruite et remplacée au II^e s.) ont permis d'appuyer cette première interprétation.

Néanmoins, plusieurs éléments peuvent amener à remettre en question cette fonction culturelle. Sous les vestiges du probable sanctuaire, une structure sur neuf poteaux a été interprétée comme un premier lieu de culte (première moitié du 1^{er} s. p.C.), renforçant l'interprétation des archéologues. Pourtant, ce schéma peut être rapproché de celui de structure de stockage de type grenier ne revêtant aucune fonction culturelle. Lorsque le bâtiment I est reconstruit en pierres sèches (seconde moitié du 1^{er} s.), puis en maçonnerie (première moitié du II^e s. ; fig. 15), un plan en trois cellules est adopté. Mais celui-ci ne trouve aucune analogie avec des modèles de sanctuaires assurés. Seuls les édifices de tradition gréco-italique en sont dotés, à l'image de celui construit au II^e s. à La Graufesenque (Millau, Aveyron) sur l'emplacement d'un premier *fanum*⁵⁹ ou des temples jumeaux de

55- Réginato & Balmelle 1989, 89 ; Réginato 1992, 13 ; Cazes 1995, 154.

56- Réginato & Balmelle 1989, 89 ; Réginato 1992, 13.

57- Réginato 1992, 14.

58- Marcadal dir. 2001.

59- Schaad dir. 2007, 103-104.

Saint-Léomer (Vienne)⁶⁰. Or, en comparaison avec ces exemples connus, il est frappant que les dimensions et les proportions du bâtiment 1 ne soient pas du tout adaptées à ce type de temple. De plus, la construction de tels monuments nécessite la mise en place d'un podium et des maçonneries puissantes, inexistantes à Mézin. L'absence de péribole dans les premiers états et la nature du mobilier, qui ne présente aucun caractère culturel⁶¹, sont d'autres arguments qui autorisent à refuser la fonction de sanctuaire à ce bâtiment.

En ce qui concerne le bâtiment 3, les thermes (fig. 15), les interprétations ne sont pas pleinement satisfaisantes. Mis en place en 125 p.C., il comporte deux états avec la présence éventuelle de deux sections thermales (homme/femme)⁶². L'argumentation reste insuffisante sans qu'il soit possible de l'étayer à la lumière des données publiées.

Enfin, la surface de l'agglomération apparaît bien plus étendue. Du matériel a été récolté en surface sur plus de 6 ha autour de la zone fouillée⁶³. Dans la mesure où les vestiges évoqués ici marquaient l'extrémité orientale d'une agglomération secondaire, un sanctuaire – peut-être en position plus centrale dans l'urbanisme – pouvait se trouver à proximité, ce qui expliquerait ici la présence d'une statue de Jupiter.

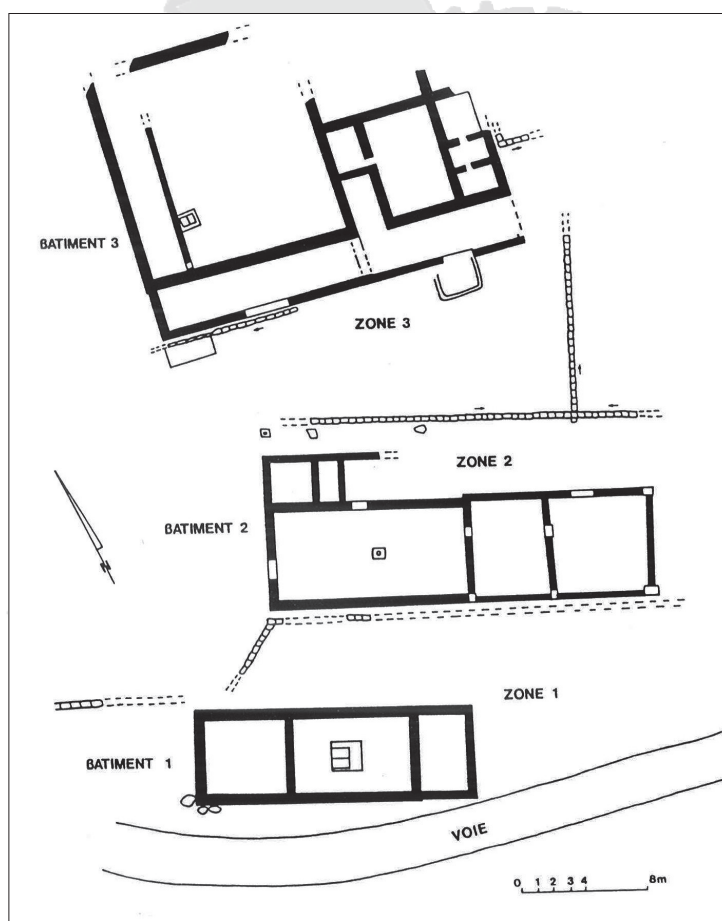


Fig. 15. Calès - Mézin, plan des vestiges du milieu du II^e s. p.C. (Marcadal, dir. 2001, 104).

60- Vezeaux de Lavergne 1999, 34-38.

61- Feugère 2001, 127.

62- Bouet, dir. 2003, 625-626.

63- Prospections réalisées en 1993 par S. Laurent et R. Boudet (Fages 1995, 238).

Le Mas-d'Agenais

L'antique *Ussubium*, station routière citée par les itinéraires routiers, se situait sur la voie Bordeaux/Agen.

Une série de fosses associées à une nécropole du Haut-Empire⁶⁴ a fait l'objet de fouilles du XIX^e s. jusqu'au milieu des années 1980. Ces 110 fosses, réparties sur plus de 1,5 ha, ont livré pour certaines d'entre elles un riche mobilier funéraire. Un certain nombre d'entre elles ont servi de dépotoir. Ceci suppose la présence d'un habitat à proximité et très probablement d'une agglomération secondaire, mais aucune construction publique ou privée n'a été mise au jour.

Des constructions antiques ont été mentionnées lors de la découverte en 1876 d'une statue de Vénus (hauteur 1,01 m, en marbre de Carrare) au lieu-dit Breguet, près du Mas-d'Agenais. Mais il n'existe aucun plan ou localisation de ces hypothétiques vestiges⁶⁵. Aujourd'hui conservée au Musée des Beaux-Arts d'Agen, cette statue devait occuper une place de choix au sein de constructions, dont le statut (public ou privé) ne peut en être pour autant déduit.

Une inscription, mentionnée dès 1833⁶⁶, est l'unique témoignage de l'existence d'un monument public à *Ussubium*. Actuellement visible dans l'église Saint-Vincent au Mas-d'Agenais, un balustre de marbre inscrit (hauteur 0,83 m) a été réutilisé comme support de bénitier. L'inscription⁶⁷ fait référence à l'offrande d'une vasque de marbre blanc à la Tutelle Auguste par un indigène, Silvain, fils de Scipion, desservant de la déesse. Ce balustre devait prendre place dans un sanctuaire, dans l'état actuel de la recherche, inconnu⁶⁸.

Tonneins ?

Une autre inscription à la Tutelle d'Auguste⁶⁹ est conservée au Château de Lauzun, mais son origine reste controversée. Signalée dans une église détruite pendant les guerres de religion, elle aurait été transportée ensuite dans le château. Deux hypothèses s'opposent : soit l'inscription a été transférée des Piliers de Tutelle de Bordeaux dans l'église de Tonneins, soit elle proviendrait d'une occupation romaine proche de Tonneins qui n'a laissé aucune trace. Aujourd'hui, il est impossible de trancher⁷⁰ entre ces deux suppositions.

DE POSSIBLES SANCTUAIRES DE CAMPAGNE

Seuls, des vestiges observés en prospection aérienne attestent d'une monumentalisation en milieu rural⁷¹. En effet, trois sites révélés par maturation différentielle dans un blé présentent des constructions originales, dont la composition ne s'intègre pas dans les schémas habituels de l'habitat rural. Même si la méthode de détection présente de nombreuses limites et si, en l'absence de fouilles, nous ne pouvons être assurés de la fonction exacte de ces édifices, les plans observés méritent d'être signalés en raison de leur caractère exceptionnel en Aquitaine.

64- Cadenat 1982 ; Fages 1995, 223-227.

65- Fages 1995, 223.

66- Fages 1995, 227.

67- *ILA Nitiobrogos*, 25 ; Fages & Maurin 1991, 64-66.

68- Maurin *et al.* 1992, 65.

69- *ILA Nitiobrogos*, 23 ; Fages & Maurin 1991, 62-63.

70- Fages & Maurin 1991, 63.

71- Il faudra peut-être ajouter à cette liste le site de Lary à Colayrac-Saint-Cirq (Lot-et-Garonne), sur lequel a été découvert par l'équipe Inrap dirigée par A. Henry un mur de terrasse constitué d'une série de 19 arcs verticaux délimitant une puissante plateforme de 100 m de long dominant la Garonne. L'emplacement est idéal pour envisager un sanctuaire (<http://www.tvlocale.fr/v1134-colayrac-saint-cirq/actualite/article-video-5-47-les-decouvertes-archeologiques-de-lary-a-cola.html?id=14880>).

Layrac-Phiquepeau (fig. 16⁷² et 17)

Ce bâtiment est implanté sur la première terrasse dominant le Gers, à Phiquepeau sur la commune de Layrac. Il présente une cour 1, longue de 59,30 m et large de 13 m, orientée approximativement nord-sud, sur laquelle et dans son axe transversal, se greffe, en saillie sur le côté est, un ensemble complexe. C'est d'abord un massif 2, large de 7,70 m et profond de 2 m. Lui succède une salle 3, de même largeur et profonde de 7,10 m. Cette salle donne sur une seconde, 4, plus large, dont on n'aperçoit pas le mur sud. Si son débord sud est symétrique de son débord nord par rapport à la salle 3, cette largeur est de 11,30 m ; sa profondeur est-ouest est de 13,27 m. Deux structures rectangulaires apparaissent à l'intérieur des angles nord-est (2,50 x 2,70 m) et sud-ouest (2,20 x 2,80 m). Des traces plus ténues au nord-est et au sud-est suggèrent que le dispositif se répète aux deux autres angles de la salle. Il fait songer à des renforts angulaires. Une quarantaine de mètres au nord, un mur 5 puissant, de direction nord-ouest/sud-est, est visible sur une longueur de 67 m. Il pourrait d'agir d'un mur d'enceinte.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans

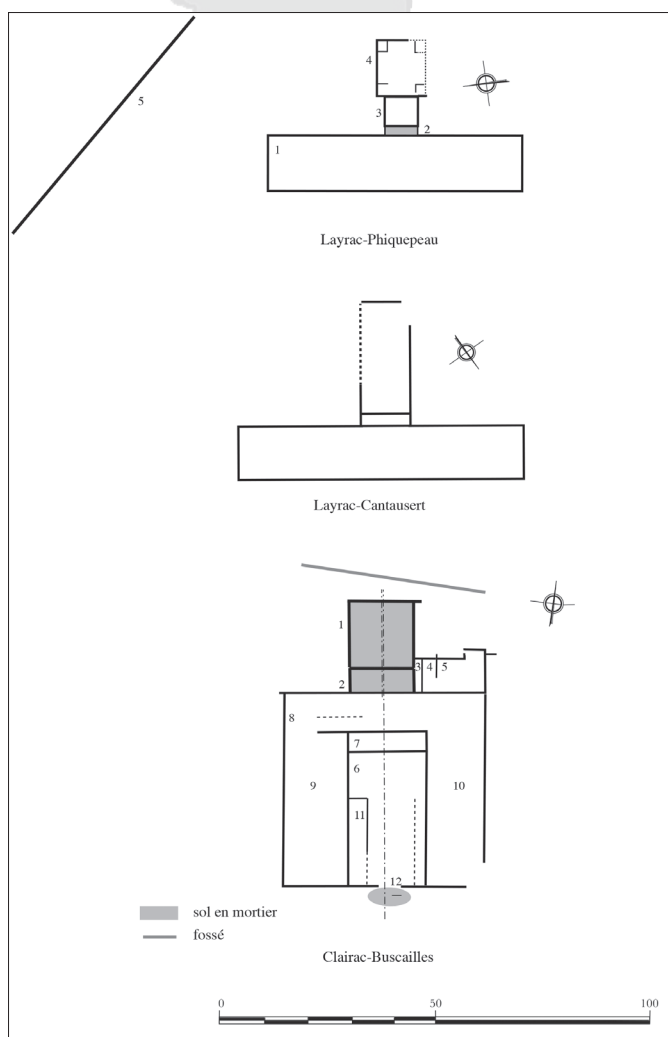


Fig. 16. Schémas d'interprétation des édifices de Phiquepeau (Layrac), de Buscailles (Clairac) décelés en prospection aérienne et de Cantausert (Layrac) visible sur Google Earth (C. Petit-Aupert).

72- Les photographies aériennes ont été redressées avec le logiciel Airphoto.



Fig. 17. Photographie aérienne de Phiquepeau, Layrac (C. Petit-Aupert).

Layrac-Cantausert⁷³ (fig. 16)

Situé à moins de 1,5 km du site de Phiquepeau, sur les premières terrasses dominant la vallée de la Garonne, cet édifice, orienté sud-sud-est/nord-nord-ouest, présente une disposition très proche de celle de ce dernier site : une *cella* précédée d'un porche et perpendiculaire à une galerie. La *cella* est longue de 26,70 m et large de 11,65 m. Son porche, de même largeur, est peu profond : 2,95 m. Elle est en saillie, axialement, sur une galerie de 66,50 m de longueur et 12,70 m de largeur.

Clairac-Buscailles (fig. 16 et 18)

Le second, localisé au lieu-dit Buscailles sur la commune de Clairac, se trouve dans un vallon à 1 km du Lot. L'édifice, orienté nord-sud, se développe sur une longueur de 67,50 m ; sa largeur totale est de 46,80 m. Il comporte au nord, une grande salle et son porche, en excroissance sur une vaste cour tripartite au sud.

73- Nos plus vifs remerciements à F. Fournier, l'inventeur du site, pour nous avoir communiqué les photographies extraites de Google Earth (missions du 20/05/2011 et 25/06/2011) et permis de présenter le schéma d'interprétation dans cet article.

- L'ensemble nord

La grande salle 1, presque carrée, est large de 15 m, sa profondeur est de 15,90 m. Son mur nord amorce une prolongation de 2 m vers l'est. Son sol semble être entièrement maçonné comme le montre clairement la tache blanche visible sur la totalité de sa surface. Elle est prolongée, au sud, par une salle oblongue 2, au sol également en dur, de même largeur et de 5,70 m de profondeur. L'ensemble est très légèrement décalé vers l'ouest (0,40 m) par rapport à l'axe de l'ensemble sud, différence négligeable au regard des incertitudes créées par le redressement photographique. Prenant appui sur la partie sud du mur oriental de cet ensemble et sur le mur nord de la partie sud, se développe un complexe de trois salles, dont les murs ne sont que partiellement révélés, en raison, soit de la présence de sols en dur, soit d'éboulements. Les espaces 3 à 5 sont profonds de 8 m. Le premier, 3, possède plutôt la largeur d'un couloir : 1,80 m. La pièce 4 est large de 3,40 m et la pièce 5, de 11,30 m. Sa partie orientale, sur une largeur de 4,80 m, forme une excroissance de 2,30 m vers le nord et il semble que le mur ouest de cette excroissance soit muni d'une porte encadrée par des pilastres. Au nord de son flanc est, prend naissance un mur qui se dirige vers l'est.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans



Fig. 18. Photographie aérienne de Buscailles, Clairac (C. Petit-Aupert).

- L'ensemble sud

Il forme un vaste quadrilatère de 46,80 m de largeur est-ouest et 45,70 m de profondeur nord-sud : là encore, il s'agit pratiquement d'un carré, dont l'angle sud-est se perd dans les traces de passage de tracteur en limite de propriété. Il se compose d'une cour centrale 6, entourée sur ses côtés nord, ouest et est par trois espaces 8, 9 et 10. Cette cour et les nefs latérales 9 et 10 sont limitées au sud par un même mur. La cour 6, large de 18,30 m et longue de 32 m, est séparée de l'espace nord 8 par une salle oblongue 7 (une galerie ?) de 4,70 m de largeur nord-sud. Elle comporte, au sud-ouest, une subdivision 11, large de 4,50 m et longue du nord au sud, de 20,80 m. Il est possible qu'une subdivision symétrique, mais plus étroite, soit observable sur le côté est. L'espace 8, profond de 9,25 m, s'étend sur toute la largeur du complexe. La prolongation vers l'ouest du mur nord de l'espace 7 amorce, d'avec l'espace 9, une séparation qui semble partielle. Ce dernier (9), large de 14,90 m, s'étend jusqu'au mur de clôture sud sur une longueur de 36,50 m. L'espace 10, large de 13,60 m, n'est pas séparé de l'espace 8. Le mur de clôture sud semble interrompu, dans sa partie centrale, par ce qui pourrait être une porte 12. Cet intervalle et la zone au sud de celui-ci sont marqués par la présence de taches claires qui peuvent signaler la présence d'un porche.

Interprétation⁷⁴

Ces trois édifices ne trouvent pas, à notre connaissance, de parallèles dans l'habitat privé. À Clairac, la monumentalité des salles 1 et 2, comme l'absence de pièces sur le flanc ouest de la grand salle 1 rendent peu probable son interprétation comme aile résidentielle de villa. En revanche, les sols en dur des salles 1 et 2, la présence de la salle 2 en position de porche et son axialité par rapport à l'ensemble sud invitent à y voir un lieu de culte, précédé par une cour et les *basilicae* attendues dans un tel contexte. À Layrac-Phiquepeau et Layrac-Cantautsert, l'axialité de l'ensemble, la monumentalisation du porche ou du porche-escalier permettant d'accéder à des salles quadrangulaires, ainsi que la taille et la configuration oblongue de la cour, assimilable donc plutôt à une galerie, invitent à la même conclusion.

Les parallèles (fig. 19 et 20)

Les exemples évoqués ci-dessus recouvrent deux types : l'un où la *cella* ouvre sur une galerie transversale simple ; le second, où elle donne sur une cour à tri - ou quadriportique dépourvue de construction centrale. Nos deux édifices à galerie, même s'ils n'offrent pas une morphologie tout à fait identique, possèdent comme caractéristique commune la présence de grandes salles en saillie axiale et rentrent dans la première catégorie (fig. 19). Cette disposition se retrouve dans des édifices à caractère religieux⁷⁵ : à Alésia ("édifice à *paraskenia*" état 2)⁷⁶, Mandeure⁷⁷ et Naix-aux-Forges (Petites Corvées)⁷⁸. Il s'agit là toutefois d'édifices situés dans des sanctuaires urbains ou ruraux, mais jamais de bâtiments isolés : notre petite série est donc originale sur ce point.

74- Nous n'avons pas pris en compte certains sites complexes, comme Eu ou insuffisamment conservés, comme la Bâtie-Monsaléon ou le Grand-Saint-Bernard. Le temple d'Esculape à Lambèse, géographiquement éloigné et ouvert sur une galerie courbe, n'a pas non plus été pris en considération.

75- Nous avons écarté le cas de Tintignac, qui rentre dans la catégorie des *fana* jumelés par une galerie commune, cf. Maniquet 2004, 59. L'édifice en hémicycle du même site (*ibidem*) rentre dans cette catégorie, mais sa nature religieuse, vraisemblable, n'est pas démontrée (v *ibid.*, 70 et Aupert 2012, 304-307).

76- Vipard & Toussaint 2015, 158, fig. 9.

77- *Ibid.*, 159, fig. 9. Face au sanctuaire du Champ des Fougères. Fouille de Lydie Joan 2009, qui a communiqué le plan à P. Vipard.

78- Vipard & Toussaint 2015, 154-159.

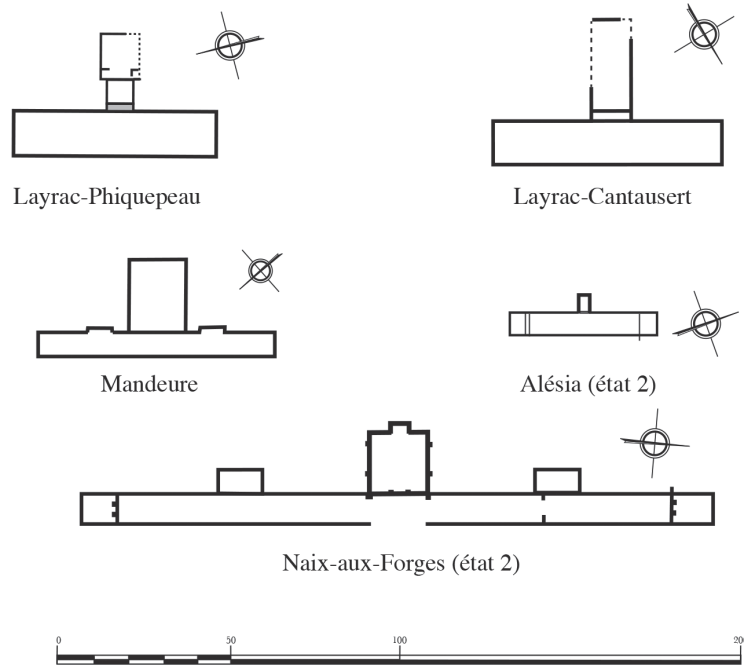


Fig. 19. Planche comparative des ensembles présentant des similitudes avec les édifices reconnus chez les Nitiobroges, type 1 (DAO C. Petit-Aupert d'après les ouvrages cités en note dans le texte).

Clairac-Buscailles rentre dans le second type (fig. 20), où les parallèles sont encore cultuels⁷⁹ : Mont-Dore⁸⁰, Pesch⁸¹, Grobbendonk (Anvers)⁸², Bagnols⁸³, Avenches-Cigognier⁸⁴, Corseul⁸⁵, Murviel-lès-Montpellier⁸⁶, Chamiers⁸⁷, Saint-Bertrand-de-Comminges/Cybèle⁸⁸, Tintignac (avec une galerie courbe)⁸⁹, Vendevre⁹⁰.

79- Tel est le plan de nombreux forums également, mais leur fonction n'est pas prioritairement religieuse et la présence d'un forum en pleine campagne est dépourvue de sens.

80- Grenier 1960, 428, fig. 135 ; Aupert 1991, 186, fig. 1. L'édifice est accolé à un établissement thermal.

81- Horne & King, in : Rodwell 1980, 147, fig. 17.8.1. Ce cas est particulier. Le plan ressemble à celui de Clairac-Buscailles, mais l'ensemble est petit (c. 14 x 14 m) et pouvait être entièrement couvert. Le seul indice pour que l'on puisse considérer l'espace central comme une cour est que seules la *cella* et les ailes possèdent des sols en dur. La fonction religieuse est claire : outre des ex-voto et des fragments de statues, on a y trouvé des autels aux *Matronae Vacallinae*.

82- Horne & King, in : Rodwell 1980, 415, fig. 17.11.4 ; Fauduet 1993, 84, fig. 526. Avec une galerie double autour de la cour centrale.

83- Dupraz & Fraisse 2001, 151, fig. 143.

84- Bridel 1982. Datation à la fin du 1^{er} s. p. 153.

85- Provost *et al.* 2010. Daté de l'époque de Trajan *ibid.*, p. 179.

86- Thollard 2007, 41.

87- Bouet & Carponsin-Martin 1999, 205.

88- Aupert & Turcan 1995, 181. Le plan du monument, découvert par photo aérienne par C. Petit-Aupert, puis mesuré au sol grâce à une sécheresse révélatrice par R. Monturet est fiable. Il s'inscrit dans le schéma évoqué ici : la *cella*, aux murs puissants (ils ont été mesurés grâce à un dégagement de P. Aupert) est certainement représentée par l'excroissance orientale et la cour présente un espace central libre. La fonction des subdivisions occidentales n'est en revanche pas déterminée, hormis celle qui chevauche l'axe et qui correspond sans doute à un porche. L'identification de l'ensemble repose sur la découverte d'un relief représentant Artis.

89- Maniquet 2004, 69-81. La relation avec un culte des eaux a été récemment évoquée par P. Aupert (Aupert 2012, 304-307).

90- Voir la contribution de P. Aupert dans ce volume.

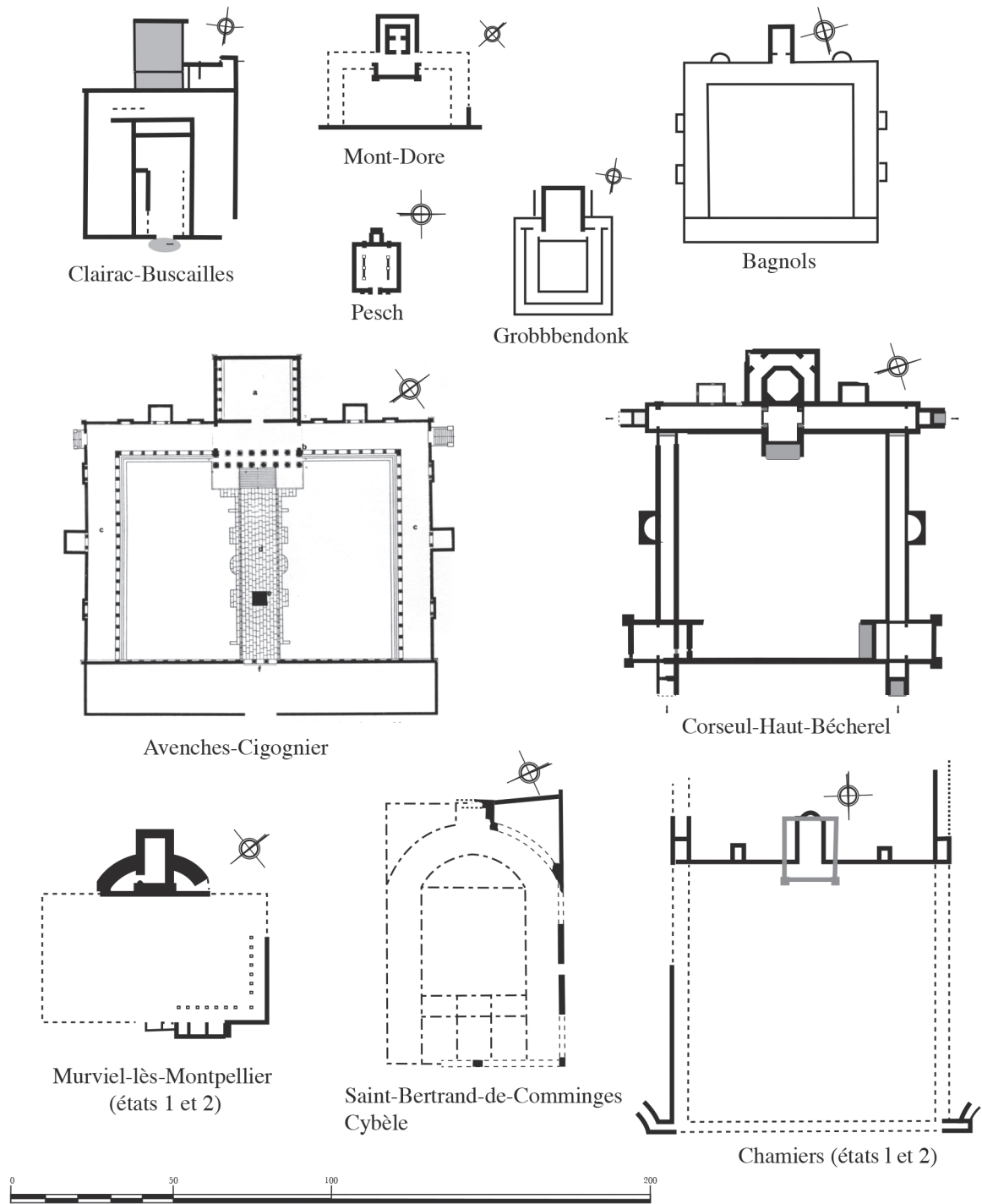


Fig. 20. Planche comparative des ensembles présentant des similitudes avec l'édifice reconnu chez les Nitiobroges, type 2 (DAO C. Petit-Aupert d'après les ouvrages cités en note dans le texte).

Certains des parallèles cités présentent un franchissement de la galerie perpendiculaire par leur porche⁹¹ (Avenches, Corseul, Mont-Dore, Tintignac, Vendevre), ce qui n'est le cas d'aucun de nos probables temples. Que l'on interprète cette disposition plus simple comme un surcroît de monumentalité ou non, il s'agit d'une seconde, mais faible singularité, puisque ce non franchissement se retrouve également à Bagnols⁹², Murviel et Chamiers. Dans la même perspective de simplicité, enfin, aucun des édifices nitiobroges ne possède d'exèdres plus ou moins développées en saillie sur la ou les galeries. Comme dans les *comparanda* cités, enfin, Clairac-Buscailles ne présente aucun temple au centre de la cour : c'est donc la salle en saillie qui constitue le probable et unique espace religieux.

Dans l'état actuel de notre connaissance, l'hypothèse culturelle paraît donc être à retenir, mais il faut souligner que seule la fouille devrait permettre de trancher. La prospection pédestre n'a en tout cas pour l'instant pas livré de mobilier significatif à cet égard.

La filiation du type à cour close peut remonter au *Templum Pacis* de Rome, où la saillie de la *cella* est toutefois moindre. Si tel était le cas, nos édifices seraient postérieurs à Vespasien. Mais l'architecture gallo-romaine possède des sources⁹³ et des traditions propres⁹⁴ qui obligent à la prudence dans cet ordre de recherches généalogiques.

Les sanctuaires périurbains ne font pas défaut en Gaule⁹⁵, mais ce qui frappe dans nos trois temples présumés, c'est leur isolement en pleine campagne, hors d'un complexe religieux et d'une agglomération, phénomène unique en Gaule à notre connaissance. C'est aussi leur proximité géographique, comme s'il existait une école d'architecture religieuse locale.

CONCLUSION

La monumentalisation du chef-lieu des Nitiobroges, bien que partiellement perçue, était loin d'être négligeable, avec ses édifices de spectacle et sa multitude de sanctuaires plus ou moins importants, seulement connus par l'épigraphie. De tels complexes religieux devaient vraisemblablement quadriller l'agglomération, phénomène classique dans les villes antiques, comme ils devaient – phénomène tout aussi classique, fût-ce sous une forme originale – émailler l'espace rural. L'idée a été développée d'un déclin d'Agen dès le début du II^e s. Le théâtre est abandonné, mais tel n'est pas le cas du reste du quartier. La ville se rétracterait vers l'ouest et vers le nord au début du II^e s., peut-être suite à des crues. L'idée est à nuancer car des constructions sont présentes au II^e s. et au III^e s. et du mobilier est bien issu du quartier du théâtre jusqu'à la fin du II^e s. et même jusqu'au IV^e s.⁹⁶ On ne peut en tout cas pas étayer une telle affirmation par l'abandon du théâtre, qui peut être la conséquence d'un changement de goût constaté ailleurs en Occident. Le théâtre de Tarragone est par exemple abandonné et détruit avant la fin du II^e s.⁹⁷ La préférence va désormais aux spectacles violents de l'amphithéâtre au détriment de ceux des théâtres. L'amphithéâtre agenais est d'ailleurs déserté seulement à la fin de l'Antiquité. La désaffection du théâtre a pu entraîner une partie du déclin du quartier, sans pour autant que l'ensemble de la ville périclite ; à cela s'ajoutent peut-être des conditions locales, comme la prégnance des crues qui a pu provoquer l'abandon de certains secteurs. L'épigraphie témoigne également de la ferveur religieuse au-delà du début du II^e s.

91- Telle est la disposition également du temple de Mars à Trèves-Irminenwingert, mais la *cella* y est elle-même entourée d'un péribole arrière, cf. Trunk 1991, 226-227, comme aux Bolards à Nuits-Saint-Georges, cf. Planson & Plommeret 1986.

92- Dupraz & Fraisse 2001.

93- L'architecture grecque n'est pas inconnue des Gallo-Romains, qui s'il existait encore, ont pu connaître le temple hellénistique de Zeus à Dodone. Celui-ci, en saillie, comprend une *cella* qui chevauche le portique de fond d'une cour à triple portique, cf. Cabanes 1980 ; Hellmann 2006, 161-162, fig. 215 et 181, fig. 240.

94- On peut évoquer à cet égard, le sanctuaire de Baron-sur-Odon, avec sa triple *cella* en saillie sur un espace à triple enceinte décagonale, qui se situe au voisinage d'une agglomération de La Tène III, cf. Fauduet 1993, 55, fig. 196. La *cella* semble posséder un porche qui franchit la première "galerie".

95- Péchoux 2010, *passim*.

96- Fages 1995, 110.

97- Dupré Raventós 2004, 60. Sur l'explication de ce phénomène, voir Gros 1996, 298.

Quoi qu'il en soit, la monumentalité de la cité est bien attestée au II^e s. Le début de ce siècle est d'ailleurs celui de la plus grande phase de monumentalisation du sanctuaire d'Eysses, probable sanctuaire poliade des Nitiobroges. Sa construction devait dépendre du bon état de santé financière de ses élites⁹⁸, qui s'étaient sans doute déjà manifestées dans son territoire d'une façon originale.

Bibliographie

- Aupert, P. (1991) : "Les thermes comme lieux de culte", in : *Les thermes romains, Actes de la table ronde organisée par l'École Française de Rome, Rome, 11-12 novembre 1988, Rome, 185-192*.
- (2012) : "Eau et religion", in : Bost, dir. 2012, 293-320.
- Aupert, P. et R. Turcan (1995) : "Attis et Cybèle à Lugdunum Convenarum", *Aquitania*, 13, 179-192.
- Berthault, F., X. Dupuis, M. Fincker et J.-F. Pichonneau (1984) : "Les édifices de spectacle de l'antique *Aginnum*, État de la question en 1984", *Aquitania*, 2, 159-173.
- Bizot, B. et M. Fincker (1992) : "Un amphithéâtre antique à Agen", *Aquitania*, 10, 49-74.
- Bost, J.-P., dir. (2012) : *L'eau : usages, risques et représentations dans le Sud-Ouest de la Gaule et le Nord de la péninsule Ibérique, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive (I^{er} s. a.C.-VI^e s. p.C.), actes du V^e colloque Aquitania, Dax, 25-26 septembre 2009*, Aquitania Suppl. 21, Bordeaux.
- Bost, J.-P., F. Didierjean, L. Maurin et J.-M. Roddaz, dir. (2004) : *Guide archéologique de l'Aquitaine. De l'Aquitaine celtique à l'Aquitaine romane (VI^e siècle av. J.-C.-X^e siècle ap. J.-C.)*, Bordeaux.
- Bost, J.-P., M. Martín Bueno et J.-M. Roddaz (2005) : "L'Aquitaine et le nord de l'Hispanie sous les empereurs Julio-Claudiens", in : *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne. Organisation et exploitation des espaces provinciaux, IV^e colloque Aquitania, Saintes, 11-13 septembre 2003*, Aquitania Suppl. 13, Bordeaux, 17-50.
- Boudet, R. (1994) : "L'oppidum' celtique de l'Ermitage", in : *Vingt ans d'archéologie en moyenne Garonne, occupation du sol du VIII^e siècle avant J.-C. au XIV^e siècle après J.-C.*, Agen, 19-21.
- Bouet, A. (1998) : "Complexes sportifs et centres monumentaux en Occident romain : les exemples d'Orange et de Vienne", *RA*, 1, 33-105.
- , dir. (2003) : *Thermae gallicae. Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Aquitania Suppl. 11/ Ausonius Mémoires 10, Bordeaux.
- (2011) : *Un secteur d'habitat dans le quartier du sanctuaire du moulin du Fâ à Barzan (Charente-Maritime)*, Aquitania Suppl. 27/ Ausonius Mémoires 26, Bordeaux.
- (2012) : *Le forum en Gaule et dans les régions voisines*, Ausonius Mémoires 31, Bordeaux.
- (2015) : *La Gaule Aquitaine*, Paris.
- Bouet, A. et C. Carponsin-Martin (1999) : "Enfin un sanctuaire 'rural' chez les Pétrucos Chamiers (Dordogne)", *Aquitania*, 16, 183-234.
- Bouet, A., B. Ephrem et M. Bernier (2012) : *Rouquette (commune de Villeneuve-sur-Lot). Le complexe monumental*, rapport de fouilles programmées (16 juin-7 juillet 2012), SRA Aquitaine, Bordeaux, 2 vol.
- (2013) : *Rouquette (commune de Villeneuve-sur-Lot). Le complexe monumental*, rapport de fouilles programmées (15 juin-13 juillet 2013), SRA Aquitaine, Bordeaux.
- (2014) : *Rouquette (commune de Villeneuve-sur-Lot). Le complexe monumental*, rapport de fouilles programmées (14 juin-12 juillet 2014), SRA Aquitaine, Bordeaux.
- Bridel, P. (1982) : *Le sanctuaire du Cigognier*, Aventicum III, Lausanne.
- Cabanes, P. (1980) : *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine*, Besançon.
- Cadenat, P. (1982) : *Nouvelles recherches dans la nécropole gallo-romaine d'USSUBIUM (dit aussi de Saint-Martin), commune du Mas-d'Agenais 1975*, Recueil des travaux de la société académique d'Agen 4, Agen.
- Chabrié, C. (2011) : "Eysses : répartition des découvertes archéologiques : l'abbaye et son territoire immédiat", in : *Actes du colloque sur l'Abbaye d'Eysses Villeneuve-sur-Lot*, Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise, 7-8-9, 65-76.
- Chabrié, C., M. Daynès et J.-F. Garnier (2010) : *La présence militaire au I^{er} siècle à Eysses (Villeneuve-sur-Lot, 47), Puits et dépotoir du site de Cantegrel*, Bordeaux.
- Collectif (1994) : *Vingt ans d'archéologie en Moyenne Garonne. Occupation du sol du VIII^e siècle avant J.-C. au XIV^e siècle après J.-C.*, catalogue d'exposition, Agen.
- Dautant, A. (1980) : *Les entrepôts gallo-romains d'Aiguillon (Lot-et-Garonne)*, rapport dactylographié, SRA d'Aquitaine.
- Dechezleprêtre, T., K. Gruel et M. Joly, dir. (2015) : *Agglomérations et sanctuaires, Réflexions à partir de Grand, Actes du colloque de Grand, 20-23 octobre 2011*, Épinal.
- Desert, J., J.-C. Golvin, A. Jerebzoïff et J. Seigne (1981) : "Agen, sauvetage et disparition de l'amphithéâtre romain", *Archéologia*, 158, 40-49.

98- Sur l'intervention de la cité dans les sanctuaires publics, voir Pichon 2010, 458-462, 467-468.

- Doulan, C., L. Laüt, A. Coutelas, D. Hourcade, G. Rocque et S. Sicard, coord. (2012) : "Dossier Cassinomagus, L'agglomération et ses thermes, Résultats des recherches récentes (2003-2010) à Chassenon (Charente)", *Aquitania*, 28, 99-297.
- Duflho, R. (1993) : "Essai d'étude de morphologie architecturale 1, Parallèle sommaire des amphithéâtres romains d'Agen et de Bordeaux, Contribution à la datation du 'Palais Gallien'", *Revue de l'Agenais*, 120, 203-231.
- Dupraz, J. et C. Fraisse (2001) : *L'Ardèche*, CAG 7, Paris.
- Dupré Raventós, X. (2004) : "Edificios de espectáculo", in : *Las capitales provinciales de Hispania, Tarragona*, Colonia Iulia Urbs Triumphalis Tarraco, Rome, 55-72.
- Fages, B. (1995) : *Le Lot-et-Garonne*, CAG 47, Paris.
- Fages, B. et L. Maurin (1991) : *Inscriptions latines d'Aquitaine (ILA), Nitiobroges*, Revue de l'Agenais Suppl. 118, 1, Agen.
- Fauduet, I. (1993) : *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule, Les fanums*, Paris.
- Feugère, M. (2001) : "Le petit mobilier", in : Marcadal, dir. 2001, 121-141.
- Fincker, M., M.-L. Maraval, M.-T. Marty et R. Sablayrolles, dir. (2015) : *Campus puis Villa suburbana, Évolution d'un quartier périphérique de la capitale convène*, Saint-Bertrand-de-Comminges V, Bordeaux.
- Garnier, J.-F., avec la collab. de A. Leclerc, C. Chabrié, D. Chabrot et J. Depoid (1992) : "Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), L'urbanisation gallo-romaine à Excisum (Eysse)", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, histoire et archéologie, II^e colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 167-174.
- Grenier, A. (1960) : *Manuel d'architecture gallo-romaine IV. Les monuments des eaux 2*, Paris.
- Gros, P. (1996) : *L'architecture romaine, 1. Les monuments publics*, Paris.
- Hellmann, M.-C. (2006) : *L'architecture grecque, 2. Architecture religieuse et funéraire*, Paris.
- Horne, P. D. et A. C. King (1980) : "Romano-celtic Temples in Continental Europe : a Gazetteer of those with know Plans", in : Rodwell 1980, 369-555.
- Hourcade, D., C. Doulan, X. Perrot, C. Bobée et S. Soulas (2012) : "Plan et chronologie des thermes : nouveau bilan", in : Doulan et al., coord. 2012, 130-148.
- Jacques, P. (1985) : "Agen, 'la Bourse', gallo-romain et médiéval", *Archéologie en Aquitaine*, 4, 70-71.
- (1986) : "Découverte d'un site gallo-romain et médiéval à Agen, place des Laitiers (café de la Bourse)", *Revue de l'Agenais*, 112, 363-372.
- (1994a) : "Agen-La Bourse 1985, urbanisation antique et médiévale", in : *Vingt ans d'archéologie en moyenne Garonne, occupation du sol du VIII^e siècle avant J.-C. au XIV^e siècle après J.-C.*, Agen, 7.
- (1994b) : "Agen-Lespinasse, occupation des berges de la Garonne", in : *Vingt ans d'archéologie en moyenne Garonne, occupation du sol du VIII^e siècle avant J.-C. au XIV^e siècle après J.-C.*, Agen, 8-10.
- (1994c) : "Agen-Griffon 1989-1990, évolution de l'habitat antique et médiéval", in : *Vingt ans d'archéologie en moyenne Garonne, occupation du sol du VIII^e siècle avant J.-C. au XIV^e siècle après J.-C.*, Agen, 15-16.
- (2005) : "Agen, Lycée de Baudre", *Bilan scientifique de la région Aquitaine 2004*, Bordeaux, 126-129.
- Jacques, P. et A. Jerebzoiff (1994) : "Agen-Carmel 1976-1977-1978-1983, sauvetage et disparition d'un des édifices de spectacle d'Aginnum", in : *Vingt ans d'archéologie en moyenne Garonne, occupation du sol du VIII^e siècle avant J.-C. au XIV^e siècle après J.-C.*, Agen, 19-21.
- Lamoine, L., C. Berrendonner et M. Cébeillac-Gervasoni, dir. (2010) : *La Praxis municipale dans l'Occident romain*, Clermont-Ferrand.
- L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne, Organisation et exploitation des espaces provinciaux, IV^e colloque Aquitania, Saintes, 11-13 septembre 2003*, Aquitania Suppl. 13, Bordeaux.
- Maniquet, C. (2004) : *Le sanctuaire antique des Arènes de Tintignac*, Limoges.
- Marcadal, Y., dir. (2001) : *Un complexe cultuel dédié à Jupiter, I^{er}-II^e siècle après J.-C., Calès-Mézin (Lot-et-Garonne)*, Agen.
- Maurin, L., avec la collab. de M. Thauté et F. Tassaux (1994) : *Inscriptions latines d'Aquitaine (ILA), Santons*, Bordeaux.
- Maurin, L., J.-P. Bost et J.-M. Roddaz, dir. (1992) : *Les racines de l'Aquitaine. Vingt siècles d'histoire d'une région, vers 1000 avant J.-C. vers 1000 après J.-C.*, Bordeaux.
- Monturet, R. et D. Tardy (1991) : "Programme d'architecture augustéenne à Agen", *Aquitania*, 9, 41-60.
- Péchoux, L. (2010) : *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Archéologie et histoire romaine 18, Montagnac.
- Pichon, B. (2010) : "La monumentalisation des sanctuaires dans les Trois Gaules (Lyon exclu) : interventions publiques et collectives", in : Lamoine et al., dir. 2010, 457-469.
- Pichonneau, J.-F. (1987) : "Agen, angle de la rue des Cailles et de la place Jean-Baptiste Durand", *Archéologie en Aquitaine*, 6, 78-84.
- (1992) : "Agen (Lot-et-Garonne), Aginnum", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, histoire et archéologie, II^e colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 9-11.
- Planson, E. et C. Pommeret (1986) : *Les Bolards. Le site gallo-romain et le musée de Nuits-Saint-Georges (Côte d'Or)*, Guides archéologiques de la France 7, Paris.
- Poussou, J.-P., dir. (2004) : *Les petites villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours, Actes du colloque d'Aiguillon, 12-13 mai 2000*, Revue de l'Agenais, 131, 1, Agen.
- Provost, A., V. Mutarelli et Y. Maligorne (2010) : *Corseul. Le monument romain du Haut-Bécherel, sanctuaire public des Coriosolites*, Documents Archéologiques 3, Rennes.
- Réginato, A. (1986) : "Aiguillon, Rue Marc de Ranse", *Archéologie en Aquitaine*, 5, 66-69.
- (1992) : "Aiguillon (Lot-et-Garonne)", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, histoire et archéologie, II^e colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 9-11.
- (1994) : "La fouille urbaine de Lunac", in : *Vingt ans d'archéologie en moyenne Garonne, occupation du sol du VIII^e siècle avant J.-C. au XIV^e siècle après J.-C.*, Agen, 27-28.
- Réginato, A. avec la collab. de C. Balmelle (1989) : "La mosaïque romaine de Lunac à Aiguillon et son contexte archéologique", *Aquitania*, 7, 81-94.

- Rivet, L., D. Brentchloff, S. Roucoule et S. Saulnier (2000) : *Fréjus, Atlas topographique des villes de Gaule méridionale 2*, RAN Suppl. 32, Aix-en-Provence.
- Rodwell, W. (1980) : *Temples, Churches and Religion : Recent Research in Roman Britain*, BAR British Series 77(ii), Oxford.
- Schaad, D., dir. (2007) : *La Graufesenque (Millau, Aveyron), volume I, Condotomagos une agglomération de confluent en territoire rutène, I^{er} s. a.C.-III^e s. p.C.*, Aquitania Études d'Archéologie Urbaine 2, Bordeaux.
- Stephanus, F. (1994) : "Agen-Tanneries, l'amphithéâtre d'Aginnum", in : *Vingt ans d'archéologie en moyenne Garonne, occupation du sol du VIII^e siècle avant J.-C. au XIV^e siècle après J.-C.*, Agen, 17-18.
- Tassaux, F. (2004) : "Agglomérations secondaires et premier réseau urbain du Sud-Ouest", in : Poussou, dir. 2004, 23-42.
- Thollard, P. (2007) : "Les fouilles du *Castellas*. Murviel-lès-Montpellier", *L'archéologue*, 91, 40-43.
- Trunk, M. (1991) : *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen*, Augst.
- Vezeaux de Lavergne, E. (1999) : *Le sanctuaire gallo-romain de Mazamas à Saint-Léomer (Vienne)*, Gallia romana 3, Paris.
- Vipard, P. et P. Toussaint (2015) : "Les espaces culturels de *Forum Leucorum/Nasium* (Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur Orvain, Meuse)", in : Dechezleprêtre et al. dir. 2015, 147-165.

